



Le

Mag' Saint Marin

Du Lac au Tenu

Informations municipales de Saint-Mars-de-Coutais

Octobre
2020





Le mot du Maire..... 3

L'action municipale..... 4-12

- **Les Conseils Municipaux :**
 - Janvier et février 2020 (précédent mandat)
 - Juin à septembre 2020 (nouvelle municipalité)
- **Les projets municipaux en cours**

L'Expression de la diversité municipale..... 12

Les actualités de la Commune..... 13-18

- **L'état-civil**
- **La rentrée scolaire**
- **Les nouvelles entreprises de la Commune**
- **Déploiement de la fibre**

La dynamique associative Saint-Marine..... 19-30

- **Le soutien municipal aux Associations**
- **+ de 30 Associations sur la commune**
- **La vie des Associations**
- **En parallèle :**
 - Le multisports départemental
 - La bibliothèque municipale
 - L'animation enfance-jeunesse

Des idées pour Saint-Mars..... 30-31

En lien avec les autres communes..... 31-37

Les prochains événements..... 38-40

QUELQUES PRÉCISIONS... :

Il faut compter plusieurs semaines entre la finalisation des articles d'un tel bulletin et la diffusion dans vos boîtes aux lettres (temps nécessaire à la mise en page, la vérification, l'impression, la distribution...).

Certaines informations peuvent donc avoir évolué depuis cette finalisation et ce, particulièrement en cette période de crise de la COVID-19. Nous vous remercions de votre compréhension.



Le mot du Maire

Le 15 mars 2020, le premier tour des élections municipales devait avoir lieu dans des conditions normales.

Quelques jours avant ces élections le gouvernement annonçait la fermeture des écoles dans tout le Pays et invitait par ailleurs fortement à rester chez soi, à limiter nos déplacements pour le strict nécessaire et notamment pour les plus fragiles.

Ce confinement instauré instantanément est venu perturber les élections du premier tour qui ont eu lieu ce 15 mars. Il a été nécessaire de mettre en place des mesures barrières, la distanciation pour éviter au maximum les contacts, etc.

Bien évidemment, cette crise sanitaire inédite est venue impacter le nombre de votants. La participation à ce scrutin, qui normalement est plutôt forte pour ces élections, a été très faible sur l'ensemble de la France. En effet, pour notre commune et également pour notre pays, le taux moyen de participation est légèrement inférieur à 50%.

Malgré ce contexte très particulier, le 15 mars, à l'issue de ce premier tour nous connaissions les noms des 23 élus qui auront en charge la gestion et l'avenir de la commune. Cependant, pour les raisons sanitaires que vous connaissez, la loi d'urgence du 23 mars 2020 a reporté l'installation du nouveau conseil municipal.

La liste "l'Avenir de Saint-Mars, notre projet à tous" a obtenu 20 élus et la liste "l'Alterliste" 3 élus. 3 élus de la liste "l'Avenir de Saint-Mars" représenteront la commune au sein de la communauté de communes Sud Retz Atlantique. Cette communauté est constituée de 8 communes, Legé, Corcoué-sur-Logne, Touvois, Paulx, La Marne, St-Étienne-de-Mer-Morte, Machecoul-St-Même et Saint-Mars-de-Coutais.

Je tiens à remercier l'ensemble des électeurs qui malgré ce contexte sanitaire, se sont déplacés pour ces élections du premier tour, quel que soit le projet qu'ils ont choisi et bien évidemment ceux qui nous ont élu majoritairement.

Ce nouveau conseil n'a pu être installé qu'à la fin du mois de mai. Avant cette installation le conseil municipal sortant a donc continué à gérer les affaires courantes de la commune comme la loi le lui autorisait et notamment la gestion de cette crise sanitaire.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, par leurs actions, par leur dévouement ont apporté leur concours pour limiter dans notre commune la propagation de ce virus : élus sortants, nouveaux élus, personnel communal, enseignants ainsi que bénévoles. Ils ont :

- Organisé l'accueil des enfants dans les écoles ou à l'accueil périscolaire pendant les vacances scolaires. Cet accueil devait permettre de prendre en charge par la commune les enfants uniquement pour les familles dont l'activité professionnelle était indispensable à la vie de la nation, notamment le personnel de soins, les enseignants et d'autres professions. Je me garde d'en faire une liste exhaustive afin de ne pas en oublier.

- Fourni à l'EHPAD en début de pandémie 500 masques que nous avons en stock et en mettant à disposition des plateaux pour servir les résidents dans leur chambre.

- Distribué du gel hydroalcoolique aux commerçants ayant rencontré des difficultés d'approvisionnement.

- Contacté, par téléphone ou par des flyers, les personnes âgées et les plus fragiles pour connaître leurs besoins, faire les courses alimentaires, aller chercher les ordonnances pharmaceutiques...

- Fabriqué et distribué des masques en tissus dont la fourniture du tissu financée par la commune a été assurée par une entreprise de Saint-Mars.

- Mis tout en œuvre pour respecter les gestes barrières, lors de la reprise scolaire en mai 2020. Cela a été d'autant plus difficile que le protocole sanitaire évoluait en permanence.

Je remercie également les associations, qui ont respecté les gestes barrières et appliqué les différents protocoles sanitaires, émanant de l'État et de leur fédération.

Depuis juin 2020, le Conseil Municipal est en ordre de marche, au service des habitants de la commune, dans un intérêt général et non pour défendre l'intérêt particulier ou personnel. Les commissions installées depuis juin travaillent cet automne sur leurs feuilles de route qui vous seront prochainement présentées. Malgré le contexte, les projets municipaux se poursuivent et de nouveaux s'engagent.

Ils s'inscrivent dans cette crise que nous traversons et qui a des conséquences perceptibles à ce stade à trois niveaux.

Elle est d'abord sanitaire et nous ne devons pas occulter les risques qui perdurent. Je compte sur l'implication de tous pour respecter les gestes barrières afin d'éviter au maximum la propagation de ce virus en recrudescence. Protégez-vous !

Elle est ensuite économique avec toutes les conséquences et risques en terme social. Elle doit également nous amener à réfléchir au modèle économique que nous souhaitons pour demain.

Dans ce contexte, je formule de vifs encouragements à toutes les entreprises de notre commune qui contribuent à la dynamique économique de notre territoire.

Et elle pourrait devenir, si nous n'y prenons pas garde, une crise du lien social qui est pourtant indispensable. J'encourage donc également les associations, qui sont elles aussi très impactées, à maintenir leur dynamique pour continuer à relancer leur saison. Nous faisons de notre mieux pour les accompagner et invitons les bénévoles à poursuivre leur engagement.

Dans ce contexte, c'est ensemble et unis que nous traverserons cette crise. Le bien vivre ensemble sur notre commune est pour cela un atout précieux qui doit nous rendre confiant individuellement et collectivement. Prenez soin de vous, portez-vous bien !

Jean CHARRIER
Maire de Saint-Mars-de-Coutais

[LES CONSEILS MUNICIPAUX]

Les réunions de Conseil Municipal ont lieu une fois par mois de septembre à juin, le jeudi soir (dates à consulter sur le site de la mairie). N'hésitez pas à venir à y assister : elles sont ouvertes au public, même si seuls les 23 élus peuvent participer aux débats.

L'ordre du jour est accessible en amont de la réunion sur le site de la commune :

Un résumé des principales décisions vous est ici présenté, mais l'intégralité des procès-verbaux est accessible sur le site de la mairie : <https://www.saintmarsdecoutais.fr/comptes-rendus-municipaux-saint-mars-de-coutais/>

Prochaines réunions : 12 novembre 2020, 10 décembre 2020 et 14 janvier 2021, à 20 h.

1. CONSEILS MUNICIPAUX DE JANVIER ET FÉVRIER 2020 (PRÉCÉDENTE MUNICIPALITÉ)

Synthèse des principaux points abordés lors des séances des 16 janvier et 27 février 2020.

CONSEIL DU 16 JANVIER :

- Absents excusés ayant donné pouvoir : Mmes Christiane POUVREAU et Marie-Françoise RONDEAU.
- Absents : MM. Olivier BRANDT, Rémy GARRIOU et Mme Solène AMIANT.

CONSEIL DU 27 FÉVRIER :

- Absents excusés ayant donné pouvoir : MM. Louis-Marie ORDUREAU et Yvon PLANTARD.
- Excusée : Mme Armelle MAGOT.
- Absents : MM Olivier BRANDT et Rémy GARRIOU et Mme Solène AMIANT.

1.1. Enfance-Jeunesse :

Rythmes scolaires - Organisation des horaires à la rentrée 2020

Rappel : lors du Conseil Municipal du 5 décembre 2019 et après concertation avec les écoles et le service des transports, le Conseil Municipal a adopté le retour d'une organisation des rythmes scolaires sur 4 jours à partir de la rentrée de septembre 2020.

Nouveaux horaires de début et de fin de classe décidés (hors activités pédagogiques complémentaires et périscolaires) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8 h 45-12 h	8 h 45-12 h		8 h 45-12 h	8 h 45-12 h
Après-midi	13 h 35-16 h 20	13 h 35-16 h 20		13 h 35-16 h 20	13 h 35-16 h 20
Nombre d'heures	6 h	6 h		6 h	6 h

1.2. Foncier - Urbanisme :

Proposition de cession, à titre gratuit, d'un terrain à la commune : le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la proposition de Monsieur RICHER, résident au 15, rue de la Colombe, de céder à titre gratuit une partie de son terrain à la commune.

La division cadastrale, les frais de notaire et la réinstallation de la clôture seront à la charge de la collectivité.

1.3. Budget - Finances :

Pour rappel, la commune dispose de trois budgets : le budget principal et les deux budgets annexes (assainissement et commerce de proximité).

Approbation des comptes de gestion 2019

Les comptes de gestion, établis et transmis par le Trésorier de Machecoul-Saint-Même, sont conformes aux comptes administratifs de la commune pour les trois budgets. Ils sont approuvés, sans observation ni réserve, par le Conseil Municipal qui autorise Monsieur le Maire à les signer.

Vote des comptes administratifs 2019

Le compte administratif constate le volume des recettes et des paiements mis en œuvre au cours de l'exercice comptable. Le Conseil Municipal a adopté les comptes administratifs suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	305 119,57 €	1 444 016,14 €
Recettes	400 767,84 €	1 768 890,90 €
Résultat de l'exercice 2019	95 648,27 €	324 874,76 €
Résultat antérieur reporté	332 122,77 €	148 779,49 €
Résultat de clôture	427 771,04 €	473 654,25 €
Solde des restes à réaliser	98 064,34 €	
Résultat cumulé	525 835,38 €	473 654,25 €

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	922 836,63 €	53 943,84 €
Recettes	150 457,93 €	123 687,78 €
Résultat de l'exercice 2019	-772 378,70 €	69 743,94 €
Résultat antérieur reporté	840 952,63 €	114 595,47 €
Résultat de clôture	68 573,93 €	184 339,41 €

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMERCE DE PROXIMITÉ

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	3 660,16 €	3 899,53 €
Recettes	8 000,00 €	6 459,60 €
Résultat de l'exercice 2019	4 339,84 €	2 560,07 €
Résultat antérieur reporté	-3 660,16 €	17 990,73 €
Résultat de clôture	679,68 €	20 550,80 €

Affectation des résultats 2019 :

Le Conseil Municipal a adopté les affectations de résultat suivantes :

BUDGET PRINCIPAL

Pour mémoire excédent de l'exercice antérieur	148 779,49 €
Excédent de l'exercice	324 874,76 €
Affectation en réserve	300 000,00 €
Affectation à l'excédent reporté	173 654,25 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Pour mémoire excédent de l'exercice antérieur	114 595,47 €
Excédent de l'exercice	69 743,94 €
Affectation en réserve	
Affectation à l'excédent reporté	184 339,41 €

BUDGET COMMERCE DE PROXIMITÉ

Pour mémoire excédent de l'exercice antérieur	17 990,73 €
Excédent de l'exercice	2 560,07 €
Affectation en réserve	5 000,00 €
Affectation à l'excédent reporté	15 550,80 €

Vote des budgets primitifs 2020

Le Conseil Municipal a adopté les budgets primitifs 2020 suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Section	Montant total en dépenses et en recettes
Fonctionnement	1 790 854 €
Investissement	1 359 840 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section	Montant total en dépenses et en recettes
Fonctionnement	283 639 €
Investissement	345 532 €

BUDGET COMMERCE DE PROXIMITÉ

Section	Montant total en dépenses et en recettes
Fonctionnement	22 250 €
Investissement	21 528 €

Salle municipale (Saint Marine) - Définition des tarifs 2020

Les tarifs suivants sont adoptés par le Conseil Municipal :

- Cérémonie laïque de sépulture : prêt à titre gratuit.
- Location du bar + de la grande salle + de la cuisine :

Tarifs 2020	1/2 journée	Journée complète (7 h- 1 h)	Week-end (deux jours consécutifs) ⁽¹⁾
Particuliers résidant dans la commune	240 €	563 €	845 €
Particuliers, associations, syndicats et comités d'entreprises hors commune	407 €	956 €	1 434 €
Sociétés commerciales et professionnelles hors commune - Autres utilisateurs	455 €	1 068 €	1 602 €

⁽¹⁾ Nouveauté : création d'un tarif pour 2 jours (2^e journée à mi-tarif).

Fournitures scolaires 2020-2021

Les montants suivants seront accordés aux écoles de la commune :

- 56 € (+ 2%) par élève domicilié sur la commune et scolarisé à l'école Delaroche ou à l'école Sainte-Thérèse.
- Somme de 371 € (2%) pour la classe ULIS de l'école Delaroche.

Subventions aux associations

Les subventions suivantes sont accordées pour 2020 :

Associations Saint-Marines

Saint-Médard football	1 255 €
Saint-Médard basket	807 €
Saint-Médard tennis	538 €
Saint-Médard karaté	465 €
Bad Saint-Marin	350 €
A.P.E.L. École Sainte-Thérèse - Association des parents d'élèves	766 €
Comité des fêtes pour feu d'artifice et compteur provisoire	3 000 €
Association "Le chemin des papillons"	1 000 €
Association loisirs animation culture	2 412 €
Cordissimo, association de musique	375 €
Comité FNACA	120 €
Centre communal d'action sociale de Saint-Mars-de-Coutais	3 000 €
Association des professionnels de Saint-Mars-de-Coutais	660 €
ADAR Loire-Atlantique	695 €
A.D.M.R. Saint-Hilaire-de-Chaléons	85 €

L'action municipale

Subventions (suite)

Secours populaire français - Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	186 €
Associations des restaurants du cœur	1 641 €
Banque alimentaire de Loire-Atlantique	1 000 €
Association des paralysés de France - Nantes	200 €
ADAPEI - Section Grand Lieu/Pays de Retz	300 €
Croix rouge	341 €
Association Retz' Agir - Insertion et emploi Pays de Machecoul et Logne	1 305 €
Secours catholique - Caritas	160 €
Solidarité femmes Loire-Atlantique	200 €

Associations et organismes hors commune

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Loire-Atlantique	100 €
Comité des œuvres soc. du personnel des synd. de Machecoul et com. assoc.	710 €
Association fédérative départementale des Maires de Loire-Atlantique	684,47 €
Association des Maires du Pays de Retz	261 €
Association Sud Loire Océan pour la promotion du transport public de Loire-Atlantique	210 €
SOS Paysans en difficulté	120 €
Société des historiens du Pays de Retz	132 €
Collectif spectacle en Retz - Saint-Hilaire-de-Chaléons	320 €
Musique et danse en Loire-Atlantique plus adhésion forfaitaire pour l'année	1,46 €/habitant + Forfait 15,24 €/an

Projet Aménagement du Bourg - Avenants Maîtrise d'œuvre

Le montant du marché initial de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement du bourg s'élève à 37 300 € HT.

Le Conseil Municipal a voté trois avenants, correspondant à l'augmentation du périmètre d'étude, la réalisation de réunions supplémentaires et à l'assistance pour quatre études complémentaires (contre deux prévues au budget initial).

Le coût de l'ensemble des trois avenants s'élève à 46 900 € HT.

Marchés de travaux à la bibliothèque

Les marchés de travaux suivants sont attribués :

Lot	Désignation	Attributaire	Montants HT (1)
1	Cloisons - Plafonds suspendus	ADI - 44800	23 790 €
2	Menuiseries intérieures	AMH - 44330	51 268,46 €
3	Revêtements de sols souples	JAD'O PARQUET - 44340	5 701 €
4	Peintures	SARL FRÉMY - 44980	8 130 €
5	Électricité - Plomberie - Ventilation	SAGE - 44270	24 464 €



(1) Incluant les avenants votés en février 2020.

1.4. Urbanisme - Foncier :

Échange Rue des Chaponneries

Le Conseil Municipal a validé un échange de terrain entre la commune et les propriétaires du 6, rue des Chaponneries, avec une compensation financière de 3 000 € en faveur de la commune qui prendra en charge le coût du bornage et des actes notariés.

1.5. Voirie - Environnement :

Programme de prévention, de surveillance et de lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants : convention tripartite avec la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique et POLLENIZ

Afin de permettre la mise en œuvre d'actions de lutte contre les rongeurs aquatiques, la Communauté de Communes s'engage :

- A adhérer à Polenniz permettant de lui déléguer les actions de lutte collective.
- A financer les défraiements aux piégeurs bénévoles au titre des captures réalisées sur son territoire.

2. CONSEILS MUNICIPAUX DE JUIN A SEPTEMBRE 2020 (NOUVELLE MUNICIPALITÉ)

Synthèse des principaux points abordés lors des conseils municipaux des 11 juin, 25 juin et 9 juillet 2020.

CONSEIL DU 11 JUIN :

Absente excusée ayant donné pouvoir : Mme GIRAUDI-NEAU Coralie.

CONSEIL DU 25 JUIN :

Absent excusé ayant donné pouvoir : M. LAMBERT Bruno.

CONSEIL DU 9 JUILLET :

Absent excusé ayant donné pouvoir : Mme CELTON Christine.

CONSEIL DU 10 SEPTEMBRE :

Absents excusés ayant donné pouvoir : MM. DERANGEON Michaël, LAMBERT Bruno, CLAVIER Philippe et Mme RIGOLLET Julie.

2.1. Mise en place des instances municipales :

Création des commissions municipales : il est décidé de créer 6 commissions municipales (une de plus que la précédente mandature) avec les champs d'action et la composition suivants :

COMMISSIONS	CHAMPS D'ACTION	COMPOSITION
Finances - Marchés publics - Impôts - Ressources Humaines	Élaboration des budgets - Appels d'offres et Marchés - Impôts - Ressources humaines : services municipaux et organisation interne	Jean-Marc AUBRET, adjoint Nicolas ANGOT - Patrick CHAUVET Tony FARIA FERNANDES - Laurence FERRET Hélène GLEZ - Emmanuelle MARILLAUD
Enfance - Jeunesse - Seniors - Solidarités	Accueil périscolaire - Écoles - Animation Enfance Jeunesse - Personnes âgées - Intergénérationnel - Questions sociales	Marie-Noëlle REMOND, adjointe Cécile GEORGETTE - Coralie GIRAUDINEAU Hélène GLEZ - Jérémie PRINCE Julie RIGOLLET
Cadre de vie - Environnement	Mobilités - Santé environnementale - Réduction des déchets - Sécurité - Restaurations collectives	Michaël DERANGEON, adjoint Christine CELTON - Philippe CLAVIER Lionel ERAUD - Marie FANIC Emmanuelle MARILLAUD
Aménagement du territoire	Actes d'urbanisme - Voirie - Réseaux - PLU - ZAC	Laëtitia PELTIER, adjointe Nicolas ANGOT - Patrick CHAUVET Tony FARIA FERNANDES - Laurence FERRET Bruno LAMBERT
Patrimoine culturel, naturel et bâti - Artisanat - Commerces - Services	Bâtiments - Equipements sportifs et culturels - Assainissement collectif (station d'épuration) - Espaces remarquables - Chemins de randonnées	Didier RICHARD, adjoint Philippe BEILLEVAIRE - Christine CELTON Philippe CLAVIER - Lionel ERAUD Marie FANIC - Bruno LAMBERT
Participation citoyenne - Information - Relations extérieures	Communication et information - Relations avec les associations - Soutien aux initiatives sportives et culturelles - Rencontres et participation des citoyens à des projets municipaux	Roselyne (Rosette) FORTUN, adjointe Philippe BEILLEVAIRE - Cécile GEORGETTE Coralie GIRAUDINEAU - Jérémie PRINCE Julie RIGOLLET

Indemnités du Maire et des Adjointes

Le Maire et les Adjointes ont collectivement proposé de ne pas appliquer le taux maximal d'indemnités et d'en réserver une part à une éventuelle future délégation à un ou deux conseillers délégués. Cette proposition est retenue par le Conseil Municipal et les indemnités suivantes sont décidées :

	Montant mensuel brut
Maire	1886,36 €
Pour chaque adjoint	723,43 €

2.2. Délégations au Maire :

Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale et tel que le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal délègue au Maire les attributions suivantes :

- Toute décision concernant des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 15 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget. Pour information, ce montant est identique à celui de la précédente mandature.
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
- Exercer au nom de la commune, le droit de préemption urbain défini par le code de l'urbanisme.
- Intenter au nom de la commune les actions en justice, défendre la commune dans les actions intentées contre elle ou intervenir dans les instances en cours dans l'intérêt de la commune, devant quelque juridiction que ce soit, et de se constituer partie civile au nom de la commune.

Les décisions prises dans le cadre de ces délégations sont signées personnellement par le Maire, qui doit en rendre compte au Conseil Municipal.

2.3. Désignations des élus dans les instances et organismes extérieurs :

Commissions de la Communauté de Communes

8 commissions sont mises en place au sein de la Communauté de Communes. Un membre titulaire et un membre suppléant sont désignés par chaque commune. Sont désignés pour Saint-Mars :

Commission	Président	Désignés pour Saint-Mars	
		Titulaires	Suppléants
Transitions écologiques, mobilités, aménagement du territoire	Claude NAUD	Michaël DERANGEON	Emmanuelle MARILLAUD
Finances, budget, mutualisation, RH	Manuella PELTIER-SORIN et Jean BARREAU	Jean-Marc AUBRET	Laurence FERRET
Sports, espaces aquatiques	Thierry GRASSINEAU	Philippe BEILLEVAIRE	Marie FANIC
Habitat, vie sociale	Laura GLASS	Marie-Noëlle REMOND	Jérémie PRINCE
Environnement et ressources : eaux, assainissement, déchets, Gémapi	Jean CHARRIER et Yves BATARD	Didier RICHARD	

L'action municipale

Commission	Président	Désignés pour Saint-Mars	
		Titulaires	Suppléants
Culture, jumelage, jeunesse, éducation routière	Laurence DELAVALD	Rosette FORTUN	Tony FARIA-FERNANDES
Développement économique et tourisme	Jean Marie BRUNETEAU	Hélène GLEZ	Coralie GIRAUDINEAU
Patrimoine bâti (dont équipements sportifs et culturels)	Alain PINABEL	Lionel ERAUD	Nicolas ANGOT
Espaces verts et voirie	Christian GUATHIER et Jacky BREMENT	Christine CELTON	Laëtitia PELTIER

Loire-Atlantique Développement-SPL

La commune est actionnaire de Loire-Atlantique Développement-SPL.

A ce titre la commune a accès aux prestations d'ingénierie publique proposées par LAD-SPL pour la conception, la réalisation, le suivi et la valorisation de la rédaction des projets de développement urbain, touristique, économique et environnemental.

Représentants : M. Lionel ERAUD et Mme Emmanuelle MARILLAUD.

8

SYDELA

Le SYDELA est une structure de coopération intercommunale, composée de 180 communes et 14 intercommunalités du département de Loire-Atlantique.

En qualité d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz le SYDELA est l'acteur public référent des énergies au service des collectivités locales.

Représentants titulaires : Mme Laëtitia PELTIER et M. Nicolas ANGOT.

Représentants suppléants : M. Didier RICHARD et Mme Laurence FERRET.

Association Santé à Domicile de Machecoul

Cette association regroupe un centre de santé infirmier, un SSIAD (service d'aides-soignantes à domicile) et un service de portage de repas à domicile.

Représentants : Mmes Julie RIGOLLET et Coralie GIRAUDINEAU.

2.4. Désignations des élus dans les instances et organismes de la commune :

Action sociale : désignation au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Rôle du CCAS :

Le CCAS met en place des actions générales de prévention et de développement social dans la commune, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées :

Il donne un avis dans des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités (dont le Conseil Départemental) en charge de prendre les décisions.

Il peut s'occuper de services tels que les secours d'urgence ou les colis alimentaires.

Fonctionnement :

Président : le Maire épaulé par un vice-président.

Et un Conseil d'Administration composé de conseillers municipaux (maximum 8) et, en nombre égal, de personnes extérieures désignées par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention sociale, d'animation sociale ou de développement social dans la commune.

Pour mémoire, les membres du CCAS étaient au nombre de 9 lors du mandat précédent : le Maire, 4 conseillers municipaux et 4 personnes extérieures.

Dans une volonté d'élargissement, il est décidé d'augmenter le nombre de membres du Conseil d'Administration. Pour cela :

Sont désignés parmi les membres du Conseil Municipal : Mmes Marie FANIC, Cécile GEORGETTE, Marie-Noëlle REMOND et Julie RIGOLLET et M. Jérémie PRINCE.

Un appel à candidatures extérieures a été lancé par voie de presse.

Désignation à la commission électorale

Depuis 2016, l'inscription des citoyens sur les listes électorales est facilitée en leur permettant de l'effectuer jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1. Cela modifie les modalités de contrôle des listes électorales.

Le rôle de la commission électorale est d'examiner les recours des électeurs quant à leur inscription ou leur radiation sur la liste électorale et de contrôler la régularité de cette liste. Dans une commune de plus de 100 habitants, la commission doit être composée de 3 conseillers municipaux de la majorité et 2 des listes minoritaires.

Ont été désignés :

- Titulaires : Bruno LAMBERT, Patrick CHAUVET, Philippe BEILLEVAIRE, Tony FARIA-FERNANDES, Jérémie PRINCE.
- Suppléantes : Laurence FERRET, Emmanuelle MARILLAUD.

Tirage au sort des jurés d'assises

Un tirage au sort a été effectué sur les listes électorales afin de désigner les 6 personnes susceptibles de siéger en qualité de jurés aux Assises de Loire Atlantique en 2020.

Désignation à la commission communale des impôts directs :

Cette commission a notamment pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, elle est composée du Maire ou d'un adjoint délégué et de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

La composition est arrêtée par le directeur régional/départemental des finances publiques parmi une liste de 32 personnes proposée par le Conseil Municipal.

Le conseil municipal a désigné 32 contribuables de la commune.

2.5. Enfance-Jeunesse :

Nouveaux tarifs pour le service d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Pour rappel : lors du Conseil Municipal du 5 décembre 2019, les élus ont adopté le retour d'une organisation des rythmes scolaires sur 4 jours à partir de la rentrée de septembre 2020.

L'organisation de l'accueil est donc modifiée avec une possibilité d'accueil à la journée ou à la demi-journée.

Les tarifs adoptés en Conseil Municipal pour l'ALSH sont les suivants, en fonction du Quotient Familial :

	Tarif minimum	Tarif maximum
Demi-journée avec repas (Petit-déjeuner ou goûter et repas compris)	7,00 €	16,50 €
Demi-journée sans repas (Petit-déjeuner ou goûter compris)	5,50 €	14,50 €
Journée	9,00 €	19,00 €

A compter du 3^e enfant : ½ tarif.

Pour mémoire, les tarifs de l'année scolaire précédente étaient les suivants :

	Tarif minimum	Tarif maximum
Mercredi après-midi	6,50 €	16,50 €

Règlement intérieur de l'accueil périscolaire

Le nouveau règlement intérieur, applicable à la rentrée scolaire de septembre 2020, est adopté.

Participation financière des communes extérieures pour les élèves scolarisés à l'école publique Delaroche :

La participation demandée aux communes de résidence des élèves pour l'année scolaire 2020/2021 est fixée à

- 1 097,04 € par élève pour les élèves des classes maternelles.
- 384,43 € par élève pour les élèves des classes primaires.
- 684,43 € par élève pour les élèves de la classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire).

2.6. Cadre de vie - environnement :

Projet européen Life :

Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission Européenne dédié à soutenir des projets dans les domaines de l'environnement et du climat (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programme-europeen-financement-life#e2>).

Il est proposé à la commune de s'intégrer en tant que partenaire dans le dépôt d'un projet porté par l'Université

Gustave Eiffel sur la santé environnementale. Ce projet s'inscrit dans le contexte du périmètre du cluster de cancers pédiatriques du Pays de Retz dont les pourcentages apparaissent comme au-delà de la moyenne pour la commune de Saint-Mars-de-Coutais.

En intégrant ce projet, la commune pourrait bénéficier de fonds européens, sous réserve de s'engager à participer au financement de 8 000 €/an sur une durée de cinq ans.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'intégrer l'appel à projets en qualité de partenaire.

Avis sur le projet de parc éolien de Rouans

Le projet de parc éolien de ROUANS Énergies se localise au sud-est de la commune de Rouans, à proximité du Pont Béranger.

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 24 juin au 24 juillet 2020, les communes dont le territoire est susceptible d'être affecté par le projet doivent émettre sur lui un avis, au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête publique.

L'avis de la commune de Saint-Mars-de-Coutais est ainsi sollicité.

En préambule à son avis, le conseil municipal de Saint-Mars-de-Coutais tient à affirmer :

- son ouverture sur toutes les solutions alternatives aux sources de productions d'énergies non polluantes,
- qu'il a lui-même accepté en décembre 2019 l'ouverture d'une étude d'implantation de plusieurs éoliennes sur son territoire,
- son attachement à intégrer l'avis de sa population dans les projets et de respecter le principe de précaution concernant la santé environnementale.

Suite à l'étude du projet, six constatations sont faites par le Conseil Municipal dont les deux ci-dessous :

- Au regard du cas précis du parc éolien des Quatre Seigneurs à Nozay (Loire-Atlantique), il semble indispensable d'introduire une clause dans le contrat permettant d'interrompre de façon ponctuelle et exceptionnelle la production d'énergie des éoliennes (sans indemnité financière pour l'exploitant) afin d'étudier l'impact réel ou supposé du parc sur l'état de santé des personnes, des cheptels, de la faune ou autres ayant leur lieu de vie à proximité dudit parc.
- Le plan de raccordement électrique des éoliennes n'est pas joint au dossier ce qui rend impossible l'évaluation globale de l'impact de l'implantation de ce parc sur la santé et l'environnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de parc éolien sur la commune de Rouans (Avis défavorables : 13 voix. Avis favorables avec réserve : 9 voix. Avis favorable : 1 voix).

Pour le Conseil Municipal, la levée des deux points ci-dessus serait de nature à rendre acceptable ce projet en termes de principe de précaution. L'avis du conseil municipal pourrait alors devenir favorable.

L'action municipale

2.7. Urbanisme - environnement :

ZAC des Millauds : demande de prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique

Le projet d'aménagement ZAC des Millauds est déclaré d'utilité publique depuis le 16 octobre 2015 et pour 5 ans par le Préfet de Loire-Atlantique.

Dans ce contexte, le Conseil Municipal décide de solliciter auprès du Préfet la prorogation des effets de la DUP pour une durée de 5 ans.

2.8. Finances :

Projet d'aménagement du bourg : demandes de subventions

Le montant estimé du projet s'élève à 3 096 000 €. Afin de financer une partie des travaux, deux dossiers de demande de subvention sont déposés auprès du Conseil Départemental et de l'État.

Décisions modificatives au budget 2020

Le conseil municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

- Budget de la commune :
 - Augmentation des dotations de l'État permettant augmentation des recettes et des dépenses de fonctionnement : + 76 210 €.
 - Augmentation des recettes et des dépenses d'investissement du fait de subventions pour le projet d'aménagement du bourg : + 238 218 €.
- Budget du commerce de proximité :
 - Diminution des recettes et des dépenses d'investissement : - 679 €.
- Budget assainissement collectif :
 - Augmentation des recettes et des dépenses d'investissement : + 120 582 €.

2.9. Ressources Humaines :

Création de postes d'animateurs contractuels pour l'accueil périscolaire 2020-2021

Ces postes correspondent aux agents d'animation qui interviennent tant sur le temps d'accueil périscolaire (le matin et le soir avant et après l'école), le temps de pause méridienne (restauration scolaire et récréation de mi-journée) et le mercredi (accueil de loisirs sans hébergement).

Au total, 10 postes sont créés pour l'année scolaire 2020-2021 :

- 9 postes du 31/08/2020 au 31/07/2021 dont :
 - 3 postes à 28,40 h/semaine,
 - 2 postes à 18 h/semaine,
 - 1 poste à 15 h/semaine,
 - 1 poste à 6,5 h/semaine,
 - 1 poste à 7 h/semaine,
 - 1 poste à 1,8 h/semaine.
- 1 poste du 31/08/2020 au 31/12/2020 : 4,60 h/semaine.

Services techniques

Afin de répondre aux besoins de la commune et suite au départ de l'agent technique, il est décidé :

- D'ouvrir au recrutement sur un poste permanent d'agent technique à temps complet.
- D'engager une réflexion pour la création éventuelle d'un poste de responsable des services techniques chargé du suivi de réseaux, de la gestion patrimoniale des bâtiments publics...

Agent administratif - Accueil/secrétariat

Afin d'anticiper le futur départ à la retraite (avril 2021) de l'actuel agent d'accueil/secrétariat et permettre une période de tuilage, il est décidé d'ouvrir au recrutement un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe à temps complet.

2.10. Assainissement collectif (station d'épuration)

Le Conseil Municipal décide de renouveler pour 3 ans la convention passée entre la commune et le Département portant sur l'assistance technique pour la station d'épuration. Cette assistance porte sur les points suivants : diagnostic et suivi régulier des ouvrages, validation et exploitation des résultats, mise en place, suivi et validation de l'auto-surveillance des installations, programmation des travaux, élaboration de programmes de formation des personnels.

Cette convention permet également un "contrôle" du prestataire en charge de la gestion de la station d'épuration.

Coût pour la commune : 1 centime d'euro par habitant.

[L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Validée en Conseil Municipal en mars 2017, la vie du PLU n'est pas toujours un long fleuve tranquille ! Au fil des actes d'urbanisme, le service instructeur et les élus ont pu constater quelques erreurs et des besoins de clarification de certains passages du règlement. Une procédure de modification a été engagée lors de l'approbation du Conseil Municipal de décembre 2019.

Après la concertation des partenaires publics et des services de l'État, une nouvelle enquête publique est ouverte du 22 octobre au 7 novembre 2020, avec présence, en mairie, du Commissaire Enquêteur aux dates suivantes : 22/10 après-midi, 2/11 après-midi et 7/11 matin.

Un registre est à disposition jusqu'au 7 novembre 2020 aux heures d'ouverture de la mairie afin de permettre la consultation réglementaire de la population. Vous pourrez formaliser sur le registre toutes vos questions et remarques, qui seront étudiées.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Dans la continuité du travail engagé ces deux dernières années par la municipalité, le projet d'aménagement du bourg s'affine. Les orientations prises, pour l'amélioration du cadre de vie des utilisateurs, se traduisent par la réalisation de voirie et trottoirs permettant aux habitants de combiner les modes de déplacement.

Faciliter l'accès et la proximité des équipements, des services et des commerces ainsi que sécuriser les déplacements dans le bourg et ses abords en favorisant les déplacements doux : voici les choix des différents groupes ayant travaillé sur le sujet. Une première réunion publique avait eu lieu en octobre 2019, animée par le cabinet DCI qui a en charge la maîtrise d'œuvre du projet.

L'esquisse d'aménagement du bourg présentée, comportait déjà une nouvelle vision de la place de l'Église et d'une partie de la rue Saint-Médard et de la rue de la Colombe, jusqu'au cimetière.

La réflexion s'est ensuite poursuivie avec les commissions "urbanisme" et "environnement" du précédent mandat puis a été retravaillée par un comité de pilotage constitué d'une vingtaine de personnes (habitants, commerçants, volontaires...).

Un an plus tard, et malgré le contexte de crise, le projet a été retravaillé pour prolonger une vision de la circulation allant de la déchetterie jusqu'au "Coin aux Rats".

Dans une volonté d'informer au maximum la population, une deuxième réunion publique, avec présentation du projet et questions-réponses est organisée le lundi 9 novembre, en présence du cabinet DCI (maître d'œuvre du projet). Les plans du projet et un registre de questions sont disponibles jusqu'au 3 novembre. Une

communication écrite à l'ensemble de la population est également envisagée fin 2020/début 2021.

L'objectif de la municipalité est un démarrage des travaux au cours du premier semestre 2021, avec un phasage par tranches. La réalisation sera programmée en fonction des possibilités financières de la commune et des subventions obtenues. Pendant ces travaux, la circulation sera perturbée et nous pourrions être contraints de dévier, par zones, la circulation. L'aménagement des voies concernées fera l'objet d'information, de réunions de concertation et d'un travail avec la population dans les mois à venir.

Nous vous invitons, notamment, à consulter régulièrement le site de la mairie afin de vous tenir informés des évolutions à ce sujet.

Ce projet, ambitieux et à programmation pluriannuelle, vise à améliorer la qualité de vie toute la population et tous les utilisateurs du bourg tout en facilitant les modes de déplacements doux (piétons, vélos...). Nous espérons que les désagréments temporaires provoqués par les travaux seront très vite compensés par les améliorations qu'ils engendreront durablement.

Pour des informations sur les projets d'urbanisme et d'aménagement de la commune : voir le site de la mairie : <https://www.saintmarsdecoutais.fr/wp-content/uploads/2019/09/Projet-Amenagement-Developpement-Durables-Saint-Mars-de-Coutais.pdf>

Plans du projet affichés à la salle la Saint-Marine et consultables en mairie jusqu'au 3 novembre, avec un registre permettant à celles et ceux qui le souhaitent d'y inscrire des questions. Réponses à la réunion du lundi 9 novembre (19 h - Salle la Saint-Marine). Toutes les questions seront également les bienvenues lors de la réunion. Places limitées (125 personnes) - masque obligatoire.

LA ZAC DES MILLAUDS

Les travaux de construction des locatifs en face de la déchetterie ont repris, malgré quelques déconvenues lors des appels d'offres et l'arrêt du chantier durant la situation de crise sanitaire. De nouveaux programmes de maisons individuelles, par deux constructeurs, seront ouverts en fin d'année, sur 9 parcelles le long de la route départementale entre le rond-point de la déchetterie et celui de la ZAC. Les voiries sont en grande partie réalisées.

Bien que la réalisation de la première tranche de la ZAC ne soit pas tout à fait finalisée, la municipalité considère

opportun d'ouvrir les travaux de concertation pour l'aménagement de la seconde tranche. Lorsqu'en 2009 la commune a choisi de se lancer dans la réalisation de la ZAC, la population avait été concertée : un registre avait été mis à disposition en mairie afin que la population y formule ses remarques.

Dans ce prolongement et pour la concertation en vue de la deuxième tranche, nous allons mettre en place plusieurs outils afin d'être à l'écoute, analyser et prendre en compte, autant que possible, les demandes, idées et remarques des habitants et autres acteurs de la commune.

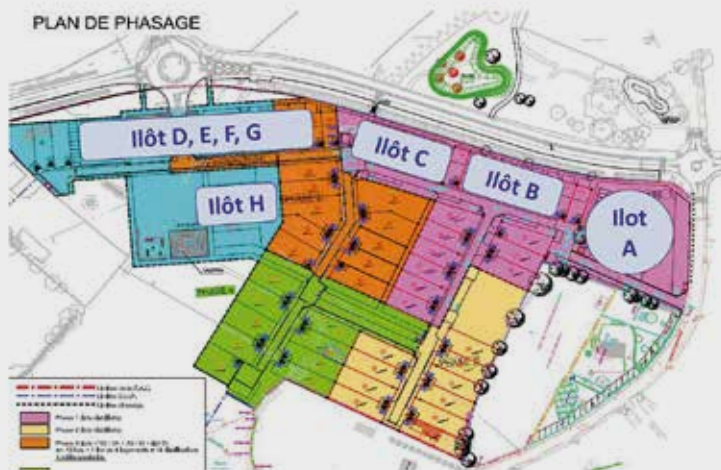
Ces nouvelles concertations permettront de tenir compte de l'expérience passée, de faire évoluer le projet et de l'adapter au contexte actuel.

La vente des terrains et l'aménagement de ce projet d'envergure à l'échelle de Saint Mars sont, pour le compte de la commune, portés par la SELA*.

In fine, il s'agit de faire sortir de terre presque 220 logements sur un espace de 10 hectares. Cela permettra de répondre, tout en les maîtrisant, aux enjeux de développement urbain auxquels notre commune doit répondre.

** SELA : Société d'Équipement de Loire-Atlantique. Organisation semi-public qui permet aux collectivités de les soutenir dans des projets de développement urbain. Elle organise, aménage et commercialise la Zone d'Aménagement Concertée pour notre commune.*

1^{ère} tranche



L'action municipale

[ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE]

INCIVILITÉS

Depuis début juillet, la commune subit des actes d'incivilités pouvant aller jusqu'au vandalisme (départs de feux, dégradations de véhicules dont celle de plus d'une trentaine de voitures du bourg dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre...). La municipalité est pleinement consciente de la situation et déplore les conséquences pour les personnes directement impactées. Elle mesure également l'impact en termes de climat dans la commune et de besoins de la population.

Elle s'est saisie de cette problématique dès cet été, en agissant de manière réactive à son niveau, mais en prenant les précautions nécessaires pour traiter ce sujet particulièrement complexe, qui exige du discernement et dont les causes profondes dépassent en grande partie le pouvoir de la commune elle-même.

Des dépôts de plainte ont été effectués chaque fois que des terrains ou du matériel communal ont été touchés. Des enquêtes de gendarmerie sont en cours.

Parallèlement, un dispositif citoyen en partenariat avec la Gendarmerie va être proposé en Conseil Municipal. Accompagné de formations, il nécessite l'implication de la population et vise à réduire les incivilités avec une approche encadrée et préventive à laquelle la municipalité est attachée.

Un groupe de travail extra-municipal sur le cadre de vie est également envisagé par les commissions "Cadre de vie - environnement" et "Participation Citoyenne, Informations et Relations Extérieures". L'ensemble des élus et en particulier le Maire et les adjoints restent à disposition de la population sur ces sujets concernant le cadre de vie.

LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Les situations de cancers pédiatriques dans le Pays de Retz

La nouvelle municipalité, consciente de la situation de cluster dans le Pays de Retz avec 4 cas recensés depuis 2015 sur la commune, a participé le 22 septembre au Comité de suivi des cancers pédiatriques. Ce Comité réunit les autorités représentant l'État dans les champs de la santé et de l'environnement, des élus (Maires, Adjoints, Présidents de Communautés de Communes, Députés), des représentants des professionnels de santé, le CHU, le collectif des parents "stop aux cancers de nos enfants", la Protection Maternelle et Infantile... Lors de Comité de suivi et malgré les différentes interventions, l'État a conclu qu'il n'y avait pas de cluster de cancers pédiatriques. Contre toute attente des participants, il

arrête les recherches et maintient pendant 3 ans une surveillance épidémiologique.

La commune de Saint-Mars était présente à ce Comité de suivi et a défendu son souhait que :

- Les recherches se poursuivent et s'amplifient.
- Les études fassent l'objet de bilans produits dans des délais raisonnables avec une restitution accessible au plus grand nombre.
- Un travail soit engagé à l'échelle intercommunale pour un projet de CLS (Contrat Local de Santé) qui implique un diagnostic préalable. Ce débat sera porté à la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique.

La commune reste particulièrement vigilante et à l'écoute sur ce sujet qui est à mettre notamment en lien avec le projet Life dans lequel le Conseil Municipal a souhaité s'engager (voir synthèse des Conseils municipaux de mai à juillet 2020).

12



L'expression de la diversité municipale

L'Alterliste remercie ses électeurs du scrutin du 15 mars dernier, malgré le faible taux de participation, (45,55%), vous êtes 31,61% à nous faire confiance ! Grâce à vous, trois membres de l'Alterliste siègent au nouveau conseil municipal pour 6 années.

Emmanuelle Marillaud, Jérémie Prince et Tony Faria-Fernandes ont investi les trois commissions transverses (Finances - Marchés publics - Impôts-Ressources Humaines, Cadre de vie - Environnement et Participation Citoyenne-Information-Relations Extérieures) ainsi que les commissions Aménagement du territoire et Enfance-Jeunesse-Seniors-Solidarité. De plus Jérémie a intégré le CCAS de la commune.

En plus de leur engagement communal, ils sont aussi présents au sein de trois commissions de la Communauté de communes, Sud Retz Atlantique (Transition Écolo-

gique-Mobilité-Aménagement du Territoire ; Habitat et Vie Sociale et Culture-Jumelages-Jeunesse-Éducation Routière).

Durant ce mandat, nous aurons à cœur de mettre en œuvre la participation citoyenne aux côtés de la liste majoritaire. Nos engagements sont d'être vigilants sur la transparence des projets en cours et à venir, d'encourager tous les citoyens à s'intéresser à la vie municipale, à donner leur avis sur les projets, à en proposer d'autres.

Nous soutenons l'importance d'une politique de proximité, accessible à tous, c'est pour cela que nous vous invitons à venir à chaque conseil municipal pour écouter les projets de la commune, à venir nous rencontrer, à créer vos projets citoyens. Bref, nous invitons tout un chacun à s'emparer de la vie politique communale.

[ÉTAT-CIVIL

Seules les naissances, mariages et décès ayant reçu, de la part des familles, un accord de parution dans le présent bulletin sont ici publiés. La liste peut donc ne pas être exhaustive.

NAISSANCES

GIRAUD Mélina 12 rue du Pally	née le 13 février 2020
BENARD Vanille 8 rue Messidor	née le 20 février 2020
CHARDONNET Valentin 18 rue de la Perche	né le 28 février 2020
CHUNIAUD Charly 15 le Cormier	né le 9 mars 2020
GUILLARD ALZI Elysio 44 la Guinanderie	né le 13 mars 2020
LE MOAL Théa 51 la Guinanderie	née le 14 mars 2020
CRASSAC Ethan 7 le Cormier	né le 30 mars 2020
GARDY Lola - 23 bis chemin des Aveneaux La Guinanderie	née le 27 avril 2020
LEROUX Antoine 12 rue du Sansonnet	né le 8 mai 2020
MANFREDI Zoéline 15 le Surchaud	née le 13 mai 2020
BROCHARD Lalie 1 rue de la Perche	née le 19 mai 2020
GUILBAUD Loeline 10 rue Messidor	née le 26 mai 2020
MOREL Aria 10 rue de la Boisselée	née le 6 juillet 2020
HAMON Juliette 14 la Guinanderie	née le 10 septembre 2020

DURAND Joseph 32 La Guinanderie	16 janvier 2020
LÉVÈQUE Germain 14 rue Ste-Anne-du-Vigneau	4 février 2020
JOLIVET Firmin - EHPAD Ste-Anne 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	13 février 2020
CHOCTEAU veuve PICAUD Madeleine EHPAD Ste-Anne 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	16 février 2020
GUITET épouse AUFFRET Annick 4 La Marzelle	23 février 2020
BROCHARD veuve DELAVERGNE Jeanne EHPAD Ste-Anne 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	28 mars 2020
THABARD Gérard 3 Le Moulin de la Nation	15 avril 2020
MERLET Robert - EHPAD Ste-Anne 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	1 ^{er} mai 2020
ROBICHON épouse PADIOU Marie-Louise 9 le Clody	1 ^{er} mai 2020
CHAUVET veuve BRIAND Thérèse EHPAD Ste-Anne 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	31 mai 2020
MOSSARD veuve CHOCTEAU Marie-Thérèse EHPAD Ste-Anne 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	7 juin 2020
VALTON Marie épouse BERNARD EHPAD Ste-Anne 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	15 juin 2020
MOREAU Rémi 2 bis rue du Marais	16 juillet 2020

MARIAGES

MAGRÉ Christophe et SOULEYMANE Akissi	15 février 2020
TRICHEREAU Kévin et BATARD Claudie	24 juillet 2020
CHUNIAUD Maxime et ABARNOU Marine	8 août 2020
HUANG Olivier et JAN Marine	22 août 2020

GAUDIN veuve JOUSSAUME Denise EHPAD Ste-Anne 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	1 ^{er} août 2020
BICHON veuve RICARDEAU Marie-Josèphe EHPAD Ste-Anne 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	7 août 2020
LEMASSON épouse RABALLAND Viviane 1 la Renourie	8 août 2020
LHOMELET veuve GRANDJOUAN Léontine EHPAD Ste-Anne 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	8 août 2020
RIALLAND Joseph La Rennerie	17 août 2020
MORISSON veuve HACHET Mathilde EHPAD Ste-Anne 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	5 septembre 2020

DÉCÈS

BEILVERT Jean - EHPAD Ste-Anne 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	10 janvier 2020
---	-----------------

[LA RENTRÉE SCOLAIRE

RENTRÉE SCOLAIRE ET NOUVEAUX RYTHMES

L'année scolaire 2019-2020 a été chaotique pour tous dans le contexte du confinement et post-confinement, avec tous les soucis d'organisation engendrés par des protocoles stricts. Audrey Jointre, notre coordinatrice, a été très sollicitée pendant cette pé-

riode et nous la remercions vivement pour sa disponibilité, ainsi que tous les agents d'animation qui ont accepté d'assurer l'accueil des enfants de soignants pendant le confinement.



sage des groupes et dans le respect des protocoles sanitaires.

Cette rentrée s'est également faite avec un nouveau rythme puisque c'est le retour de la semaine à 4 jours. "Le péri'atomic" s'est donc adapté et accueille les enfants toute la journée le mercredi avec possibilité d'accueil à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas, toujours dans les locaux du périscolaire.

Cette année, de nouveaux projets seront mis en place en lien avec la bibliothèque, la petite enfance, etc

De plus, l'équipe d'animation se renforce avec l'arrivée de Maïlys Paumard. Bienvenue à elle !

Belle année scolaire 2020-2021 !

La Commission Enfance, Jeunesse, Lien Social et Intergénérationnel



Mais, heureusement, les élèves des écoles de Saint-Mars ont pu intégrer leur classe à plein temps pour cette rentrée 2020 !

Le self a pu être à nouveau mis en place pour les élémentaires, avec quelques aménagements dans l'organisation (tables attitrées) et l'accueil périscolaire s'est organisé pour recevoir les enfants en limitant le bras-



14

L'ÉQUIPE D'ANIMATION 2020-2021



Estelle THABARD

Aurélie BROSSAUD

Murielle JUTEL

Chrystelle RELANDEAU

Atsem à l'école Delaroche et agent d'animation (Périscolaire, Pause méridienne)



Sylvie BOUYSSOU

Magalie HERRY

Équipe d'animation pour l'école Ste-Thérèse

Méline FOURRIER
Référénte école Ste-Thérèse



Adeline COLIN

Maïlys PAUMARD

Delphine CEUPPENS



Delphine PAGES

Nancy GILARD-LOIRAT

Amandine KEROUEDAN

Équipe d'animation pour l'école Delaroche



Audrey JOINTRE
Coordinatrice Enfance-Jeunesse



Fanny MARTIN
Directrice Périscolaire



Marion LIGER

Corinne LHOMMELET



ÉCOLE PUBLIQUE PAUL ET MADELEINE DELAROCHE

L'école publique à l'heure du numérique

Durant l'été, l'école Delaroché a fait peau neuve. La cour de l'élémentaire s'est vue dotée d'une table d'extérieur avec banc et toiture intégrés. Des coffres ont été installés sous le préau. Un banc a été fixé sur la cour maternelle. De plus, une nouvelle classe a été équipée en vidéoprojecteur interactif. A présent, les classes de GS/CP à CM1/CM2 en sont pourvues.

Par ailleurs, nous accueillons de nouvelles collègues au sein de l'équipe : Agnès en CE1/CE2, Françoise et Marie en CM1/CM2, Caroline et Céline sur les compléments de Gladys et Morgane en PS/MS et GS/CP.



Nous souhaitons une très belle année scolaire à nos élèves.

L'équipe enseignante

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

C'est sous un beau soleil que s'est effectuée la rentrée du mardi 1^{er} septembre à l'école Sainte-Thérèse. 97 élèves étaient heureux de retrouver leur école et les camarades.

Et qui dit rentrée dit nouveautés :

- Nous avons de nouveaux horaires puisque nous ne travaillons plus le mercredi matin.

- Anaïs Grelier, Marie Morineau et Geneviève Jousset ont rejoint l'école en tant qu'enseignantes.

- Loan Douillard passera l'année scolaire en maternelle dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Durant la première période, les élèves ont participé à l'opération "Nettoyons la nature". Un gendarme est venu préparer aux permis piétons (CE2) et internet (CM2). Et c'est avec plaisir que nous avons été accueillis dans les locaux de la nouvelle bibliothèque.

APPEL A BÉNÉVOLES POUR AIDE AUX DEVOIRS/SOUTIEN SCOLAIRE

De nombreux parents souhaitent que leur enfant bénéficie d'une aide aux devoirs au "péri'atomic" (service périscolaire) Celle-ci commence à s'organiser, mais les animatrices ne peuvent faire face à toutes les demandes.

De plus, certains enfants ou jeunes ont besoin de davantage de temps ou d'un soutien lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leur scolarité. C'est pourquoi nous souhaitons faire appel à toutes les bonnes volontés afin de répondre au mieux à la demande d'aide aux devoirs et

organiser du soutien scolaire sur la commune pour ceux qui en ont besoin.

Que vous disposiez d'un peu ou beaucoup de temps, de façon ponctuelle ou régulièrement, que vos compétences vous permettent d'aider des jeunes enfants de CP ou des collégiens sur des matières spécifiques, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service enfance et jeunesse de la commune (smdc-coordinatrice@orange.fr ou smdc.education.jeunesse@orange.fr).

D'avance, nous vous remercions vivement de votre participation.

*La Commission Enfance, Jeunesse,
Lien Social et Intergénérationnel*

15

[LES NOUVELLES ENTREPRISES



CLARA SCHILLING, CONSEILLÈRE INDÉPENDANTE EN IMMOBILIER

Je débute mon activité depuis début juillet 2020, mais j'habite la commune de St-Mars-de-Coutais depuis plus de 5 ans.

Conseillère Indépendante en Immobilier et active sur St-Mars-de-Coutais et ses alentours, je suis constamment en recherche de biens à vendre. Je suis aussi disponible pour vous faire

gratuitement un avis de valeur de votre bien et vous faire profiter de notre large réseau de diffusion d'IAD France, 1^{er} réseau de mandataires de France.

Nos valeurs essentielles : professionnalisme, confiance, courage, humilité, loyauté, sagesse, partage, unité.

Clara Schilling
IAD France - 06 17 25 91 96
clara.schilling@iadfrance.fr



FLORENCE BARREAU, PHOTOGRAPHIE

Je suis Florence Barreau, je vis sur la commune depuis plus de 40 ans.

Photographe amatrice depuis plus de 15 ans et, depuis toujours, passionnée par l'être humain et inspirée par la nature.

Après avoir travaillé 18 ans au rythme des saisons en horticulture (aux Serres Barreau), après avoir semé et fait pousser des milliers de petites plantes, une graine a lentement germé au plus profond de moi. Maintenant qu'elle est arrivée à maturité et qu'elle occupe toute la place dans mon esprit, le temps est venu pour moi de réaliser mon rêve : vivre de ma passion, la photographie !

Adeptes du naturel et de la spontanéité qui rendent les photos plus vivantes, je vous propose mes services pour vos événements familiaux (mariage, baptême, anni-



versaire, maternité...) mais aussi des séances portraits ou des instantanés de votre vie de famille. Préférant la lumière naturelle à celle d'un studio, je réalise mes séances photos chez vous ou lors de balades photographiques dans un lieu que nous aurons choisi ensemble.

Artisans, artistes et créateurs, je vous propose de réaliser un reportage en images de votre activité et de votre savoir-faire pour dévoiler à vos clients les coulisses de votre métier. Vous disposez d'images de qualité, personnalisées et authentiques pour tous vos supports de communication. Votre vitrine sera ainsi à votre image.

N'hésitez pas à me demander un devis.

Si vous souhaitez plus d'informations ou tout simplement découvrir mon travail, rendez-vous sur mon site internet : <http://www.florencebarreau.com> ou sur ma page facebook : **Florence Barreau photographie**.

Vous pouvez me contacter au **06 64 06 08 56** ou m'envoyer un mail à l'adresse : flobarreau@yahoo.fr

Je suis impatiente de vous rencontrer !

Florence

16



GREENMECA

Entretien, vente et location de matériel de motoculture, machinisme agricole et travaux publics

Habitant de la commune de Saint-Mars-de-Coutais depuis 4 ans et souhaitant contribuer à son dynamisme, j'ai fait le choix d'implanter ma société Greenmeca dans la zone artisanale des Couëtis depuis juin 2020.

Je vous propose divers services en termes de réparation, location et vente de matériel en motoculture, machinisme agricole, TP et réparation de flexibles hydrauliques.



Je peux également concrétiser toute sorte de projets en métal sur mesure : tonnelles, portails, mobiliers divers, rambardes, agencements...

Mon projet se voulant au plus proche du terrain et de mes clients, je n'assurerai pas, dans un premier temps, un accueil ou des permanences fixes dans mes locaux. Je vous propose donc de me contacter par mail, via mon site internet ou par téléphone pour toute panne ou besoin afin de convenir d'un rendez-vous chez vous ou à l'atelier.

Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h sauf dépannage à l'extérieur.

Au plaisir de répondre à votre demande et à bientôt.

Pierrick Jourden
Société GREENMECA
Zone des Couëtis
44680 St-Mars-de-Coutais
06 28 13 31 11
pjourden@greenmeca.fr
www.greenmeca-44.fr

MY THERMY

Créée depuis mars 2012 par deux associés, l'entreprise My Thermly située à Saint-Mars-de-Coutais vous propose ses services en plomberie, chauffage, énergies renouvelables, électricité, faïence, carrelage et placo. Nous réalisons des remises aux normes, des salles de bains clefs en main, des changements de chaudières ainsi que des projets sur mesure en neuf et rénovation. Nous intervenons également pour tout type de dépannage. Après 15 ans d'expérience, nous vous garantissons un travail de qualité. Chaque étape du chantier est réalisée par des ouvriers qualifiés.

Pour tout contact : 06 66 58 13 65.



"PICOUTON", UNE MERCERIE A VOTRE PORTE

Lors d'un congé parental pour son troisième enfant, Cécile Averty, jusqu'alors secrétaire médicale, a préparé son nouveau projet professionnel avec l'envie de pratiquer un métier en lien avec sa passion : le crochet et les travaux d'aiguilles.

Depuis le mois de novembre, vous avez la possibilité de réaliser vos achats en mercerie en visitant son véhicule

blanc identifié "PICOUTON". Vous y découvrirez des boutons, de la laine, du tissu, des aiguilles, des magazines... Mais également des articles qu'elle confectionne au crochet.

Elle stationne tous les troisièmes mardis du mois de 13 h à 16 h sur le parking de l'épicerie "Le Petit Local". En dehors de ces jours, elle sillonne des communes du Sud Loire (Pays de retz, Vignoble, GrandLieu).

Pour obtenir le calendrier ou tout autre renseignement, n'hésitez pas à la contacter au 06 61 05 28 11 ou par mail : cecileetsamercerie@gmail.com ou à consulter le site : merceriepicouton.e-monsite.com



17



ÉLODIE RENAUDINEAU, MONITRICE ÉDUCATRICE A DOMICILE

Diplômée depuis 2013, Élodie Renaudineau propose depuis peu ses services d'éducation à domicile, pour des personnes avec handicap et/ou autisme.

Des moments de répit pour la famille, un système de garde à domicile ou bien pour travailler certains apprentissages liés à l'autonomie du quotidien, ses services sont déductibles des impôts grâce au chèque emploi service (CESU).

Contact : 06 71 76 41 14 - elodie.renaudineau@lilo.org
<https://educatricenretz.wordpress.com/services-proposes/>

JEUNES RECHERCHENT PROFESSIONNELS POUR STAGES

Professionnels de Saint-Mars, nos jeunes ont besoin de vous ! La diversité des professionnels de notre commune est une vraie chance pour les collégiens de 3^e de découvrir des métiers passionnants qui leur sont parfois inconnus.

D'autre part, des jeunes en formation professionnelle ont également besoin de pratiquer et d'approfondir leurs connaissances sur les métiers auxquels ils se forment grâce aux stages. La municipalité aimerait donc soutenir

ces jeunes dans leur recherche en mettant à leur disposition une liste des professionnels de Saint-Mars qui ont envie de faire découvrir leur métier ou de transmettre leur savoir-faire.

Si vous souhaitez y figurer et aider ainsi les jeunes dans leur orientation, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie (smdc.education.jeunesse@orange.fr) afin de nous donner toute information utile concernant les possibilités de stages que vous pouvez offrir (métier, périodes, ...).

D'avance, merci pour nos jeunes !

[DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE]

1 900 HABITANT(E)S BIENTÔT CONNECTÉ(E)S EN TRÈS HAUT DÉBIT A SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Entre 2017 et 2022, le Département de Loire-Atlantique construit un nouveau réseau de fibre optique en dehors des zones déployées par les opérateurs privés (Nantes Métropole, la CARENE et Cap Atlantique) permettant de relier 114 000 particuliers, entreprises et services publics. Une deuxième phase du programme départemental sera ensuite lancée avec l'objectif d'atteindre le 100% fibre d'ici 2025.

La commune de Saint-Mars-de-Coutais va bénéficier de ces travaux d'aménagement numérique.

D'ici 2022, près de 1 900 habitant(e)s et entreprises bénéficieront de la fibre optique. Une fois les locaux raccordés, les Saint-Mars-e-s qui souhaitent bénéficier de cette technologie, pourront s'abonner auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.



Garantir l'accès à l'internet haut et très haut débit est une priorité du Département. 60 communes bénéficieront ainsi d'ici 2022 du programme très haut débit, ce qui représente un investissement total de 108 millions d'euros porté par le Département et cofinancé par l'Union Européenne, l'État et la Région des Pays de la Loire.

179 000 prises supplémentaires seront ensuite reliées d'ici 2025 afin de couvrir 100% du territoire.

Le très haut débit à Saint-Mars-de-Coutais

La commune de Saint-Mars-de-Coutais va bénéficier prochainement de cette montée en débit. Près de 900 locaux seront raccordés d'ici 2022. Les locaux restants seront raccordés d'ici 2025.

Le calendrier du très haut débit sur Saint-Mars-de-Coutais

Deuxième semestre 2020 : début des travaux.

2021-2022 : Raccordement possible pour environ 950 locaux* dont la zone d'activités de Couëtis.

2025 : 100% de la commune est éligible au très haut débit.

**Les entreprises et habitant-e-s pourront contacter un fournisseur d'accès à internet pour accéder à une offre en fibre optique à partir de fin 2021. Le déploiement étant progressif, rendez-vous sur numerique.loire-atlantique.fr pour connaître l'état du déploiement local par local.*

La fibre optique, pour quoi faire ?

Différente de l'ADSL qui utilise les lignes téléphoniques en cuivre, la fibre optique est un fil en verre qui propage la lumière. Elle permet de transmettre les données à très haut débit (à plus de 100 Mbits/s). Le réseau de fibre optique est aujourd'hui celui qui offre les meilleures performances. Les besoins en débit dépendent des usages des utilisateurs. L'avantage de la fibre optique est d'offrir une qualité de service inégalée quelle que soit la distance et une utilisation simultanée et confortable de plusieurs appareils connectés sans perte de débit.

A titre d'exemple :

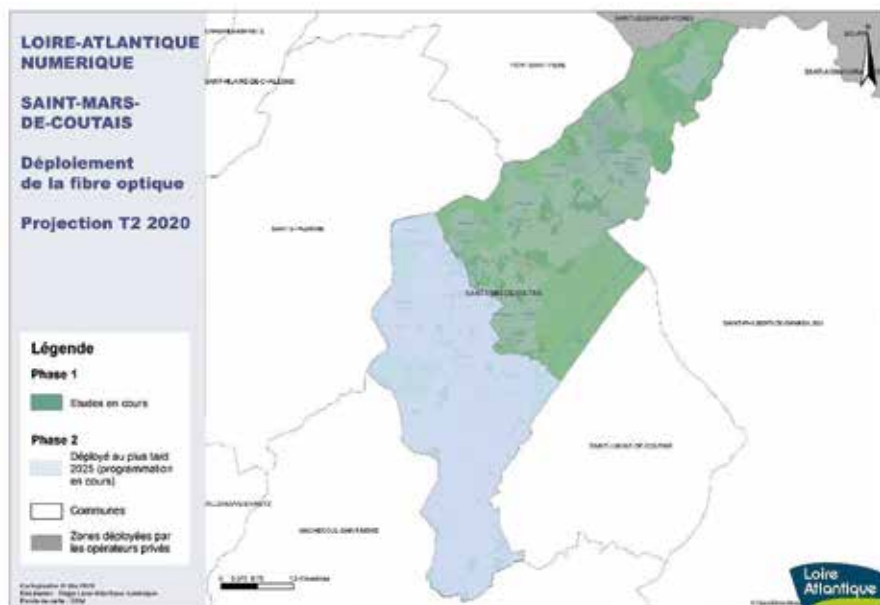
Temps de chargement d'un film de 800 Mo :

- 1 h 50 avec une connexion ADSL 1 Mbit/s.

- 32 s avec une connexion fibre optique 200 Mbit/s.

Retrouvez toute l'information sur la fibre optique du Département ainsi que les zones et les périodes de déploiement du réseau sur numerique.loire-atlantique.fr

A noter : ces travaux d'aménagement de la fibre optique nécessitent des interventions sur la voirie qui peuvent entraîner quelques fermetures temporaires de routes.





[LE SOUTIEN MUNICIPAL AUX ASSOCIATIONS]



Début septembre, notre pays fêtait le 150^e anniversaire de la proclamation de la République dont la liberté d'association et la Loi 1901 qui l'institue sont l'un des fondements.

L'ex salle municipale "Loi 1901", qui a durant de nombreuses années accueilli les réunions associatives jusqu'à sa réaffectation pour agrandir la mairie, a longtemps fait honneur à cette liberté.

Particulièrement consciente de la richesse qu'elles représentent et de la dynamique qu'elles apportent sur la commune, la nouvelle municipalité affirme son soutien à la trentaine d'associations implantées à Saint-Mars-de-Coutais et qui œuvrent au service de l'intérêt général.

Elles constituent en effet un tissu indispensable à la vitalité des territoires et au lien social. On ne peut parler de volonté de cohésion sans donner toute leur place aux associations qui la font vivre, de façon parfois peu visible, mais pourtant indispensable aux citoyens. Et la période que nous traversons doit nous rendre d'autant plus attentifs à faire vivre tout cela. La crise actuelle ne doit en effet pas laisser place à un insidieux repli sur soi ou à une perte de l'habitude du vivre-ensemble, avec tous les risques que cela comporte.

La municipalité fait ainsi son possible pour encourager les associations et les accompagner au mieux en cette période de crise de la COVID-19 qui a entravé leur fonctionnement et leur demande de s'adapter fortement pour poursuivre leurs activités. La quasi-totalité d'entre elles les a en effet stoppé pendant le confinement, sans pouvoir toutes les reprendre avant l'été malgré la décision de rouvrir les salles municipales dès le 22 juin.

Et à l'exception du Chemin des Papillons qui a adapté son festival pour proposer deux espaces de respiration culturelle en août et septembre, toutes les manifestations estivales ont dû être annulées. Notre commune a ainsi vu, pour la première fois, un été sans ces nombreuses fêtes qui font le sel d'un lien social et d'une mixité dont nous avons pourtant plus que jamais besoin.

Fort heureusement, les associations semblent n'avoir rien perdu de leur énergie, reprennent pour la plupart leurs activités et programment, malgré le contexte, des événements pour l'année à venir. Nous espérons qu'ils pourront se tenir malgré la situation sanitaire.

Donc Bravo et merci à tous les bénévoles dont l'engagement est déjà en temps ordinaire à souligner. Il l'est d'autant plus en cette période qui leur demande adaptation et ténacité.

Comme chaque année au début septembre, la mairie a rassemblé les associations de la commune, la bibliothèque, les deux écoles et l'animateur sportif départemental afin de préparer collectivement l'année 2020-2021. Au total, 25 associations ont répondu présentes à cette réunion.

Au-delà de l'habituelle coordination concernant le planning d'utilisation des salles et la programmation des différentes manifestations, cette rencontre a été l'occasion de présenter aux associations l'organisation et les moyens mis à disposition par la mairie afin de les soutenir dans leurs projets. Elle a également été l'occasion d'amorcer un premier échange pour écouter leurs propositions.

En parallèle de cela :

- La Commission Patrimoine Culturel, Naturel et Bâti a rencontré fin août les associations sportives et culturelles utilisatrices des équipements communaux afin de faire un point avec elles sur leurs besoins techniques. Une budgétisation et une priorisation sont en cours.



- La Commission Participation Citoyenne, Information et Relations Extérieures rencontre les associations qui le souhaitent de septembre 2020 à janvier 2021. Objectif : bien connaître ce qui constitue l'une des forces vives de la commune et continuer d'identifier les projets collectifs à développer en lien avec elles. Cela enrichira certainement la feuille de route sur laquelle la commission travaille, comme les autres commissions municipales, au cours de cet automne.

*La Commission Participation Citoyenne,
Information et Relations Extérieures*

La dynamique associative

[UNE COMMUNE RICHE DE PLUS DE 30 ASSOCIATIONS]



Liste des associations déclarées en Préfecture, basées sur la commune et recensées en mairie au 1^{er} octobre 2020

NOM	ACTIVITÉ / OBJECTIF	NOM PRÉSIDENT.E ou RESPONSABLE
AFN (Anciens Combattants) - FNACA	Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie	François GUILLAUD Joseph BRUNELLIÈRE, secrétaire
ALAC	Association Loisirs Animation Culture : ateliers pour adultes et enfants (théâtre, photo, couture, step, pilate, zumba, renfort musculaire, qi-gong, yoga, botanique, méditation, marche, kid dancing...) Animations culturelles ponctuelles	Christine BOUCHOUX
AMICALE BOULE DU TENU	Lieu de partage et de convivialité intergénérationnel autour du Jeu de Boule Nantaise	Marcel BIDEAU
AMICALE LAÏQUE	Association de soutien à l'école publique Delaroche	Maud BREHIER
APEL	Association des parents de l'école privée Sainte Thérèse	Aurélien BARANGER-RONDINEAU
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS	Association des professionnels de la commune	Isabelle BAUVINEAU
ASSOCIATION DU TENU	"Club du 3 ^e âge" Après-midi récréatifs autour de jeux de société, sorties organisées, concours de belotes, etc...	Solange HACHET
ASSOCIATION EHPAD SAINTE-ANNE	Association de gestion de l'EHPAD	Jean-Clair GUILLEAU
BAD SAINT-MARIN	Club de badminton	Lucie TRENCIC
BASKET - ST-MÉDARD	Club de basket	Philippe LE BERRE, co-président Thierry PERRIGAULT, co-président
BIEN-ÊTRE AU NATUREL HUM'ANIM'	Actions visant le bien-être psychologique et physique des êtres humains et des animaux (en particulier les chevaux) Information sur toutes les pratiques naturelles	Delphine BRIBON
CAVALIERS MARINS	Mise en relation des amoureux des chevaux ou autres équidés, de St-Mars-de-Coutais et ses environs (échanges de bons procédés autour du cheval)	Isabelle FONTAINE
CANTOCHE (LA)	Sensibiliser les habitants à une démarche alimentaire responsable et locale au sein de St-Mars-de-Coutais	Blandine BOUILLON Cendrine BARRAL
CHEMIN DES PAPILLONS (LE)	Événements culturels sur la commune, soutien au spectacle vivant, actions de développement durable	Julos GUILBAUD, co-président Christopher FONTENEAU, co-président
CHASSE (SOCIÉTÉ DE)	Association de chasseurs	Georges POUVREAU Patrick JAULIN, secrétaire
COMITÉ DES FÊTES	Organisation de manifestations et gestion d'un parc de matériel pour des manifestations	Samuel JAUNATRE
CONSEIL PAROISSIAL	Gestion, sur la commune, de la paroisse Sainte-Anne-Françoise de Retz de Sainte-Pazanne	René BARREAU
CORDISSIMO	Cours de musique et de solfège	Bernard PHILIPPIN
COTÉ LAC	Troupe de théâtre	Marie-Marthe BOUILLON Pio CEILLIER
CRÉALTERS (LES)	Collectif de citoyennes et citoyens se déclarant "né d'une volonté de proposer d'autres solutions que celles que l'on nous impose"	Guillaume DANCEL Yannick LETUE

FOOTBALL - ST-MÉDARD	Club de foot	Allan MOREL, co-président Maxime GIMENEZ, co-président
GUI AN NEUF	Association paroissiale pour l'organisation de la fête annuelle de la Gui An Neuf (janvier) : vente aux enchères d'objets collectés chez les habitants par des "marguilliers" (hommes de 33 ans) et les prévôtes (femmes de 19 ans), au profit de la communauté paroissiale et des œuvres caritatives	René BARREAU Marie-Reine MORIN, secrétaire
KARATÉ - ST MEDARD	Club de Karaté	Jean RICHARDEAU
LA BOULE ST MARINE	Club de pétanque	Guy LE JOLY (par intérim)
LÉZARDS DANS LA RUE	Organisation d'événements culturels - association en sommeil	Jérémie PRINCE, co-président Arnaud GRANDJOUAN, co-président
OGE	Association de Gestion de l'École privée Sainte-Thérèse	Bénédicte BONNET
TEAM-LICORNE	Don de matériel scolaire à des écoles et associations situées en Bosnie-Herzégovine, Albanie, Bulgarie et Roumanie par le biais d'un raid sportif et culturel avec Europ'Raid	Marine VOYER
TENNIS - ST-MÉDARD	Club de tennis	Anthony GUILLOTEAU
THE WATT HOUSE	Studio de répétition associatif et facilitateur de développement des groupes musicaux de la région	Damien HERON
TIMOUNETTE (LA)	Maison des assistantes maternelles	
TSM TROUPE DE THÉÂTRE	Troupe de théâtre	Pierre DURAND Bernard BINET
ZEM	Zone d'Expression Musicale : espace de partages, d'échanges et de découvertes musicales. Organisation tous les ans de "La Faites de la musique"	Éric LECHAT
CONVIVIALITÉ - SECOURS CATHOLIQUE	Organisation des goûters (moments de convivialité) par le Secours Catholique de Ste-Pazanne (une fois par mois pour les personnes en difficultés)	Marie-Paule GUITTENY

[LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'AMICALE LAÏQUE CONFINÉE...

En fin d'année dernière, comme toutes les associations, l'Amicale Laïque a dû procéder à l'annulation de ses manifestations et ventes planifiées entre mars et juin : le carnaval, la vente des gâteaux bijou, la vente de plants de fleurs et la fête de l'école. Une partie des projets scolaires a également dû être annulée suite au confinement.

Cependant malgré la déception et le manque à gagner financier, les amicalistes sont restés mobilisés en prenant en charge l'organisation des photos de classe à distance.

En effet, la séance habituelle n'ayant pu avoir lieu en avril, l'Amicale Laïque s'est proposée, à titre exceptionnel, d'organiser, en remplacement de l'école, une création de photo de classe basée sur l'envoi de portrait des enfants par leurs parents.

Ce fut une franche réussite puisque la quasi-totalité des familles ont répondu à la demande, ce qui a permis aux élèves de garder un souvenir de cette année scolaire bien particulière.

En cette rentrée, l'Amicale Laïque se prépare pour une nouvelle année que nous espérons malgré tout riche en manifestations et projets.

Cependant, nous sommes, plus que jamais, à la recherche de nouveaux bénévoles pour intégrer notre bureau ou simplement une des commissions manifestations. L'association s'apprête à accueillir un grand nombre de départs dans les 2/3 prochaines années laissant l'avenir incertain.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre sur une ou plusieurs manifestations, n'hésitez à nous contacter par mail : alstmarin@gmail.com - par facebook : <https://www.facebook.com/amicalelaïquesmdc/> - par téléphone : 06 28 73 38 14.

Dates à retenir :

- 27/11/2020 : Bourse aux livres.
- 26/03/2021 : Carnaval des enfants.
- 27/06/2021 : Fête de l'école.

La dynamique associative

ALAC ENFIN, LES ACTIVITÉS REPRENENT ! FAISONS TOUT CE QUE L'ON PEUT POUR QUE CELA DURE !

Le vécu d'une association face à l'épidémie

Notre fin d'activité 2019-2020 a été bien perturbée par l'épidémie de Covid : confinement, suppression des manifestations telles que la Conférence "La vigne, cette inconnue", impossibilité d'organiser des Portes ouvertes ou les séances d'inscriptions...

Pourtant, l'ALAC et ses intervenants ont tout fait pour garder le contact avec les adhérents. Des cours comme ceux de l'atelier photo ou du Qi Gong ont pu s'organiser par vidéo-conférences, permettant de garder le contact avec les adhérents. D'autres intervenants ont envoyé des fiches ou des liens permettant à leurs élèves de continuer à pratiquer l'activité. Tous les intervenants ont fait en sorte de s'adapter, au mieux et selon leurs possibilités, à la situation inédite que nous avons connue et que nous connaissons encore.

L'ALAC a choisi, durant la période de confinement et la fin de saison, de maintenir les salaires de ses intervenants (salariés et prestataires) afin de ne pas les mettre en difficulté financière dans une situation qui s'est imposée à tous.

Anticipant l'impossibilité d'organiser des séances d'inscription, nous avons mis en place un système d'inscriptions en ligne sur le site de l'ALAC : une première expérience qui a demandé de l'investissement et le déploiement d'une grosse énergie pour les membres du bureau. Et cela semble avoir bien fonctionné.

La situation au 8 septembre

A ce jour, la situation a évolué mais reste fragile. Les ateliers reprennent mais dans le respect d'un certain nombre de mesures mis en place dans le cadre des protocoles sanitaires :

- Un protocole sanitaire élaboré par la mairie pour toutes les salles municipales mises à notre disposition.

- Un protocole élaboré par l'ALAC pour chaque activité.

Ces protocoles ont été envoyés à tous les adhérents et intervenants. Leur respect est indispensable pour la santé de tous. Nous devons être tous conscients que face à l'évolution constante de l'épidémie de Covid, ces protocoles sont susceptibles d'être ajustés.

Face aux nombreuses incertitudes, il faudra sans doute faire preuve d'adaptabilité au fil de l'année.

Il est essentiel cependant de pouvoir maintenir autant que possible la vie de la commune et de continuer à offrir le plaisir de se retrouver et de partager au travers de ces ateliers.

Protégez-vous, protégeons-nous : n'oubliez pas les gestes barrières, les mesures sanitaires d'hygiène et vos masques...

La composition du nouveau bureau

A l'heure où nous écrivons cet article, l'Assemblée Générale du 18 septembre n'a pas encore eu lieu. Deux membres du bureau précédent quittent leur fonction : Pélagie Binet, secrétaire et Yannick Letue. Nous les remercions pour leur engagement en tant que bénévoles et leur aide au sein du bureau.

Quand vous lirez ce bulletin, trois nouvelles recrues auront sans doute rejoint l'équipe : Stéphanie Feivet, Océane Paul, et Anne-Lise Monnier. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'ALAC.

Pour tout renseignement :
le site de l'ALAC : www.alacsmc.com
l'adresse mail : alac.stmars@gmail.com

Le bureau de l'ALAC

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Les activités ont repris depuis le début de l'été. L'association des professionnels vous donne rendez-vous comme chaque année sur le marché de Noël, le samedi 12 décembre dans la salle municipale.

Nous espérons aussi pouvoir reprogrammer une date pour la soirée créole courant mars 2021. Nous vous confirmerons la date lors du prochain bulletin municipal en début d'année.

Nous espérons pouvoir vous retrouver lors de ces deux manifestations si la situation nous le permet.

A très bientôt.

Le bureau



LA BOULE DU TENU (BOULE NANTAISE)

Les activités ont repris depuis le début de l'été. Le jeu est ouvert les mardis et jeudis à partir de 14 h et les autres jours à partir de 16 ou 17 h.

Les années précédentes, le club organisait trois concours annuels pour les 60 adhérents inscrits. Certains participaient également à des concours départementaux organisés par la Fédération de la Boule Nantaise.

Cette Fédération avait prévu un concours à Saint-Mars avec 180 joueurs sur 5 semaines en cette fin d'année. A cause des événements, tout ceci est reporté en 2021.

Au printemps, le club a refait la surface du jeu. Nous remercions la Fédération qui a financé en grande partie ces travaux.

L'Assemblée Générale se tiendra courant décembre. La date n'est pas encore arrêtée. Comme certains adhérents ont peu participé au cours de cette année, le club étudie un tarif spécial pour 2021.

Le président

APEL ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

Bonjour à toutes et à tous.

En ce début d'année scolaire particulier, les enfants ont été ravis de retrouver leur école, leurs copains, leurs habitudes.

Notre randonnée pédestre et VTT, qui permet de redécouvrir les sentiers de notre commune. Elle était prévue début septembre a été annulée car il était difficile de respecter les préconisations sanitaires de la préfecture.

Au grand malheur des enfants, notre mascotte HAPPY n'a malheureusement pas pu nous rendre visite pendant les vacances de la Toussaint (24-25 octobre 2020).

Ce n'est que partie remise ! Nous espérons sincèrement pouvoir reporter l'événement au printemps, si les conditions sanitaires le permettent. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant.



Nous conservons par contre comme date annuelle le week-end au milieu des vacances de la Toussaint pour SAUT'HAPPY.

Nous tentons d'adapter notre façon d'organiser nos événements pour faire fonctionner notre école et réfléchissons à de nouveaux projets ou sorties scolaires pour créer des souvenirs à nos enfants.

Nous vous rappelons également que l'école collecte du papier tout au long de l'année. C'est un petit geste pour

chacun mais est une source de revenu non négligeable pour l'école. Vous pouvez préparer vos sacs de publicités, papiers, imprimés... et les déposer soit devant l'école dans le bac prévu à cet effet ou directement dans le bungalow situé à la ferme du Bas Verger chez Erwan Brient.

A très bientôt.

apelsaintmars@hotmail.fr

Le Bureau de l'APEL

CLUB DU TENU

Bonjour à tous les adhérent.e.s.

Difficile de donner de bonnes nouvelles de reprise pour les mois à venir, au moins jusqu'au début de l'année prochaine. En effet, la COVID 19 place notre département en zone rouge. Nos adhérents faisant partie des personnes à risque pour des raisons dues à leur âge, il est de notre responsabilité de repousser la reprise de nos activités.

L'ensemble du bureau en est désolé pour ceux qui espéraient enfin sortir de leur isolement. Ce n'est que partie remise.

Prenez soin de vous afin de se retrouver en pleine forme.

Le bureau

La dynamique associative

LE BASKET FAIT SA RENTRÉE !

Retour sur la saison passée

Samedi 14 septembre dernier, s'est déroulée l'Assemblée Générale de Saint-Médard Basket. L'occasion de faire le bilan sportif de la saison écoulée et de se projeter sur la saison à venir.

Malgré une fin de saison écourtée en raison de la crise sanitaire, la vie du club a su tirer son épingle du jeu puisque tous les événements prévus, hormis le tournoi des familles du mois de mai, ont pu être mis en place avant le début du confinement :

- Téléthon,
- Formation arbitrage,
- Soirée à thème "Les Saint-Médard font du ski",
- Déplacement au match de championnat de France pro B de Nantes Basket Hermine,
- Vente de crêpes et de galettes.

La réussite de ces événements témoigne d'une année riche en projets, en cohésion et en convivialité.

Le bilan sportif de la saison dernière démontre également l'efficacité et l'investissement des joueurs et joueuses, des entraîneurs et des coachs ainsi que l'augmentation du nombre d'entraînements pour certaines équipes.

Malgré la crise sanitaire, le budget du club n'a pas été impacté et présente un résultat positif. Les événements organisés ainsi que les aides des sponsors et les subventions de la commune ont permis de consolider le budget. Encore merci à tous.tes pour leur soutien.

Perspectives 2020-2021

Vie du club : 4 nouveaux membres intègrent le bureau, contre 2 départs. S'ajoutent aux membres du bureau les adhérents participants aux commissions thématiques élargies :

- Technique,
- Arbitrage,



- Partenariats,
- Matériel et e-boutique,
- Communication,
- Bar,
- Événements,
- Animation supporters.

Vie sportive : 9 équipes, 80 licencié.e.s et adhérent.e.s ont fait leur rentrée sur les terrains depuis le 8 septembre pour attaquer une nouvelle saison, plus que jamais motivé.e.s.

65% de l'effectif du club correspond aux habitants de St-Mars-de-Coutais, 30% de Port-St-Père et 5% de Ste-Pazanne, St-Léger-Les-Vignes et divers. Un travail de réseau et de partenariat est en cours avec les communes des alentours, notamment Port-Saint-Père, Bouaye et Saint-Même-le-Tenu afin de pouvoir accueillir les joueurs et joueuses dans les meilleures conditions techniques et humaines.

Le club s'interroge également sur la possibilité de proposer à terme des stages de basket de quelques jours durant les vacances scolaires afin de proposer une activité sportive sur la commune et faire découvrir ce sport.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas trop tard pour vous inscrire en cours de saison.

Pour plus de renseignements, contactez Thierry Perrigault au 06 01 63 97 77.

Restez connectés et suivez-nous :

-  www.smdcbasket.com
-  <https://www.facebook.com/smdc44680/>
-  [@smdc_basket_st_medard](https://www.instagram.com/smdc_basket_st_medard)
-  stmedardbasket44680@gmail.com

BIEN-ÊTRE AU NATUREL HUMAN'ANIM



Depuis quelques mois, dans toute la France et la Loire Atlantique est également concernée : les chevaux subissent des mutilations parfois très graves, provoquant le décès de l'animal.

Faites par qui ? Pour quelles raisons ? Des questions qui restent sans réponse, mal-

gré les centaines d'enquêtes ouvertes par la Gendarmerie Nationale ! L'incompréhension et la peur sont devenues le quotidien des propriétaires d'équidés... Mais, par notre vigilance (promeneurs, voisins, cyclistes...), nous pouvons

apporter toute information permettant ainsi l'avancée des enquêtes et la protection des chevaux se trouvant sur notre commune.

En appelant le 17, si vous êtes témoin de véhicules rôdant au ralenti, aux abords des prés (les passagers se composent souvent de 2 à 4 hommes), de tout mouvement de panique, d'effolement des chevaux avec présence d'individus à leurs côtés, de toute lumière provenant de téléphone portable ou lampe torche, la nuit dans les prés. Si vous êtes témoin d'une action suspecte, n'intervenez pas directement, composez le 17 ou la brigade de Gendarmerie la plus proche !

Delphine Bribon, présidente de l'association "Bien-être au Naturel Hum'Anim"

COMITÉ DES FÊTES



Bonjour à tous,

Et oui, en cette année 2020 (Oh la Covid !!!), nous n'avons pas pu animer notre concours de pêche annuel ni le feu d'artifice tant attendu. Ce n'est que partie remise et nous comptons bien, en 2021, les insuffler !

Après l'emménagement cet été à la Verrière, l'équipe est toujours - et plus que jamais - dans la dynamique de la vocation du Comité : coordonner l'action des diverses associations sur la commune, en gérant le matériel pour leurs manifestations.

Dates à retenir :

• **Assemblée Générale** : jeudi 15 octobre à 20 h Salle de la Convivialité

Pour 2021, nous prévoyons nos deux animations phares :

- 30^e concours de pêche (dimanche 20 juin 2021).
- Feu d'artifice (date à définir en juillet 2021).

Petit rappel des locations du matériel :

- Location aux particuliers : voir tarifs ci-dessous, également disponibles sur le site de la mairie.
- Prêt aux autres associations de St-Mars-de-Coutais : gratuit *.

Les réservations sont possibles uniquement par téléphone : David Gravouil 06 37 81 18 00.

	Prix particulier (1 week-end)	Caution
Table bois ou plastique	6 €	0 €
Table bois ou plastique + 2 bancs ou 6 chaises	10 €	0 €
1 banc ou 4 chaises	2 €	0 €
Petit stand => 3 m x 3 m	10 €	30 €
Grand stand pliant (accor- déon) => 6 m x 3 m	50 €	150 €
Podium	150 €	0 €
Friteuse (électrique ou gaz)	65 €	30 €
Percolateur	20 €	0 €
Plancha	40 €	30 €
Bac refroidisseur	20 €	30 €
Néon éclairage (1 m)	5 €	1 €

* *Prêts de matériel aux associations => les membres du Comité des Fêtes maintiennent le montant de la cotisation annuelle à 50 euros par association afin d'assurer un bon suivi et les réparations du matériel utilisé.*

Nous serons très heureux de vous accueillir et partager de bons moments lors de nos prochaines manifestations festives.

Pour tout contact : comitedesfetes44680@gmail.com

Les membres du Comité des Fêtes

CONVIVIALITÉ - SECOURS CATHOLIQUE ST-MARS-DE-COUTAIS / SAINTE-PAZANNE

Si la COVID 19 est en régression, une reprise peut-être possible en janvier 2021 :

Pour toutes celles et ceux qui veulent se réunir un après-midi tous les 15 jours, sur une nouvelle formule très conviviale : jeux de sociétés, travaux manuels... nous vous informerons en temps voulu.

A bientôt.

25



LA F.N.A.C.A. FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE, DE TUNISIE ET DU MAROC

Cher(e) adhérent(e),

Étant donné la situation sanitaire actuelle que chacun ne peut ignorer, il n'y aura pas d'Assemblée Générale comme chaque année au mois d'octobre.

Le bureau, réuni le 7 septembre 2020, a décidé de vous joindre, personnellement par téléphone, pour un rendez-vous, vous proposant la carte d'adhérent à 20 € (renouvellement) et le calendrier à 4 €.

Pour la galette de février 2021 et la journée du 19 mars 2021, nous reprendrons contact avec vous.

Vous espérant en bonne santé.

Le bureau

La dynamique associative

CORDISSIMO

Cordissimo a repris ses activités au mois de septembre en appliquant le protocole sanitaire d'utilisation des salles municipales. Après une période difficile de confinement où nous avons pu organiser un enseignement à distance pour les instruments, nous avons pu ouvrir cinq classes : piano, violon, guitare, formation musicale et classe d'initiation.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur notre activité, vous pouvez vous renseigner au numéro suivant : **06 83 28 74 41**.

LE CHEMIN DES PAPILLONS

Bonjour à tous.tes !

Voici une petite rétrospective de ces derniers mois pour le chemin des papillons :

Mars 2020 - L'organisation du festival avance très bien et nous sommes confiants sur ce que nous mettons en place, la programmation est quasiment bouclée, des contrats sont signés. Ça s'annonce plutôt bien. Jusqu'à l'arrivée de notre cher ami le la lu li lo... Covid-19. Se mettent alors en place des réunions en visio avec l'équipe des Papillons. A ce moment-là, nous ne remettons pas en cause le déroulement du festival et continuons de construire le projet.

Avril 2020 - Toujours prêts à maintenir le festival, bien que la situation nous fasse réfléchir de plus en plus à tout ça. On avance quand même sur l'organisation en mettant de côté nos peurs et nos regrets d'une éventuelle annulation ! A ce moment-là, on espère encore que la situation s'améliorera d'ici fin août.

Mai 2020 - Après une réunion en visio avec l'équipe des Pap's, on a clairement du mal à voir le festival se dérouler... On essaie de se construire des scénarii de ce qu'on pourrait nous imposer fin août, avec des conditions et réglementations pouvant altérer l'univers que nous souhaitons donner à notre événement. On décide finalement d'annuler.

Juin/Juillet 2020 - Après une petite période de digestion sur la décision prise, on se remet au boulot ! Pas de festival... Ok ! Mais on ne se voit pas ne rien proposer. Comment maintenir une action culturelle avec les conditions plus ou moins claires qui nous sont imposées ? Nous partons alors sur l'organisation de quelque chose rassemblant moins de public et moins longtemps ; quelque chose

nous semblant raisonnable et gérable. L'aventure de l'association oscille à ce moment-là entre "Aller, on fonce et on fait au mieux !" et "A tout moment, de nouvelles infos peuvent tomber menant à l'annulation de ce nouveau projet..."



22 août et 5 septembre - Les Papillons en balade !
Deux actions maintenues, avec un public au rendez-vous. Malgré une organisation un peu anxiogène, nous étions très mais... trèèèèè heureux de pouvoir contribuer à l'offre culturelle locale. Quel bonheur ! Le samedi 22 août, nous habillons le parc des Versènes pour une soirée de spectacles et cinéma plein air. 130 personnes ont foulé le site, 30 bénévoles se sont affairés sur l'organisation et 3 propositions artistiques ont pu se jouer. Le 5 septembre, nous avons passé une belle après-midi dans le cadre des balades natures et porte ouverte du potager de l'association. Une action légère et simple de découvertes, de rencontres et de dégustations !

Nous ressortons avec le sourire aux lèvres d'avoir pu concilier respect des règles sanitaires et un instant culturel convivial sur la commune. Merci de nous avoir fait confiance, merci du soutien des Serres Barreau et de la Municipalité.

Deux prochains rendez-vous en cette fin d'année ! Notre Assemblée Générale en octobre et un événement en décembre. Là tout de suite, à l'heure où je tapote sur mon clavier, on ne peut pas en dire plus.

C'est tout pour les Pap's ! Belle journée à vous. Et à bientôt !

Julos pour les Pap's



LA BOULE ST-MARINE

Dates à retenir pour la saison 2021 :

Le 26 février 2021 : Assemblée Générale à 19 h dans la salle la St-Marine.

Les compétitions se dérouleront sur le terrain stabilisé du stade des Bergeries :

- Le samedi 27 mars 2021 à 14 h 30.

- Le samedi 24 avril 2021 à 14 h 30.

- Le samedi 29 mai 2021 à 14 h 30.

- Le samedi 12 juin 2021 à 18 h.

- Le samedi 26 juin 2021 à 18 h.

- Le samedi 4 septembre 2021 à 14 h 30.

- Le samedi 18 septembre 2021 à 14 h 30.

"LES CAVALIERS MARINS" REMETTENT LE PIED A L'ÉTRIER !

Réinscriptions jusqu'en décembre 2020. Une assemblée générale est prévue durant les vacances scolaires de Noël, la date reste à confirmer.

Des projets collectifs se profilent tels qu'une séance de cinéma (équestre bien sûr !), suivi d'une causerie autour d'un abreuvoir...

Une journée podologie équine espérée au cours du 1^{er} trimestre (théorie le matin, déjeuner et pratique l'après-midi).



Et toujours des entraides et des services, des tirs groupés, vermifuges, foin... entre propriétaires et amoureux des poilus.

Buddy, Lucky et compagnie sont des chevaux porteurs et peuvent aussi coopérer aux ramassages de déchets dans les chemins de Saint-Mars-de-Coutais, avec 2 sacs sur le dos tout en débroussaillant les bords de chemin, pleins de courage !...

Pour la reprise, on va tranquillement marcher au pas, en espérant galoper plus sûrement au cours de 2021 !!!

Pour tous renseignements, téléphoner à Isabelle Fontaine au 07 71 28 86 53.

Page Facebook : "Les cavaliers Marins", pour toute communication tournant autour du monde du cheval.

27



LA Z.E.M. A JOUÉ EN PREMIÈRE PARTIE DE "NOON"

Le vendredi 6 mars 2020 à St-Hilaire-de-Chaléons

Une quinzaine de zémiens a proposé un set d'une heure au rythme du rock'n'roll, du reggae et de diverses chansons internationales. Le public a apprécié ce concert, en première partie, du groupe "Noon" (Jazz-Rock).

Par la suite, la ZEM a arrêté ses répétitions lors du confinement et a annulé sa "Faites de la musique".

Les répétitions de la ZEM ont redémarré le vendredi 11 septembre au théâtre à 18 h 30.

ZEM : Zone d'Expression Musicale

<https://zemsmdc.wixsite.com/music>

<https://www.facebook.com/ZEM-Zone-dExpression-Musicale-1090640394326939/>



Sophie, pour la ZEM

La dynamique associative



TSM, THÉÂTRE A SAINT-MARS

La tournée de la pièce "16 juin 1940", interprétée par TSM, s'est achevée le 3 mars 2020 à l'Espace de Retz de Machecoul, juste avant le confinement pour cause de coronavirus. Ce fut pour la troupe un honneur et une fierté de donner cette dernière représentation à 273 spectateurs, dans cette salle réputée et importante pour le spectacle vivant dans notre région.

Avant cette date, la pièce avait été jouée 6 fois pour 358 spectateurs, dans le Pays de Retz bien sûr, mais aussi en Vendée, à Rezé et deux fois à Nantes. En y ajoutant les 519 spectateurs des 8 séances à Saint-Mars, "16 juin 1940" a impressionné 1 150 spectateurs en 15 séances.

A chaque représentation, l'accueil fut enthousiaste. Le public fut conquis par l'histoire dans l'Histoire, par l'écriture du texte de Bruno Jarroson, par le jeu des acteurs et par la mise en scène. Les spectateurs se sont émus pour ces personnages héroïques et se sont divertis devant cette pièce historique, à la fois drôle et tragique, où les dialogues oscillent constamment entre grave et léger.

Avec cette pièce, nous avons "déployé une stratégie brillante" : au fur et à mesure des représentations, nous avons été en plein dans l'actualité, tant historique (juste 80 ans après les faits) que politique (la montée des nationalismes), que sanitaire (avec la Covid). En effet en 1940, l'Histoire s'écrivait aussi sous un virus, mais pétainiste celui-là.

Encore une création théâtrale réussie de la part de TSM. Depuis la première répétition jusqu'à la dernière représentation, ce projet ambitieux s'est concrétisé en une très belle aventure à la fois sérieuse, détendue et plaisante ! Il faut ici en saluer les protagonistes ; les acteurs : Michel Morice, Jean-Louis Potiron, Laurent Pelé, Bernard Binet ; les techniciens : Jean-Rémi Pineau pour la lumière, Michel Fourrier pour le son et l'affiche ; Marie-Claire Morice pour la couture, Béatrice Chouin pour les coiffures. Florence Barreau a pris plein de photos et Denis Angibaud a assuré la mise en scène.

En fin de compte, avec cette pièce, TSM a accroché fermement sa réputation au clou de l'histoire passionnante du théâtre.

Pour TSM, Bernard Binet et Denis Angibaud



Juin 1940, au sortir d'un Conseil des Ministres, sur le porron de l'Élysée : le maréchal Pétain, le Président du Conseil Reynaud, le Ministre de l'intérieur Mandel, le Président de la République Lebrun.

[EN PARALLÈLE DES ASSOCIATIONS]

VIVRE LE SPORT AVEC L'ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE SAISON 2020-2021

Le Département de Loire-Atlantique propose aux enfants du CE1 au CM2 de s'initier - grâce aux écoles multisports ou de pleine nature - à différentes activités physiques et sportives contribuant au développement éducatif de l'enfant et facilitant ainsi l'accès au sport pour toutes et tous.

Les inscriptions et le paiement s'effectuent en ligne rendant ainsi vos démarches plus simples et plus rapides. La tarification prend en compte les revenus



des familles. Elle s'appuie sur un barème progressif.

Vous pouvez inscrire votre (vos) enfant(s) à l'animation sportive départementale pour la saison 2020/2021 ainsi qu'aux stages de vacances scolaires.

Rendez-vous sur
www.loire-atlantique.fr
Renseignement :
06 86 45 82 95.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Inauguration de la bibliothèque

Municipalité et équipe de bénévoles souhaitent marquer l'inauguration de la nouvelle bibliothèque. Pour cela :

• **Semaines festives du 26 octobre au 7 novembre 2020 :** programme d'ateliers et animations :

- 16/10 au 15/11 : exposition photos retraçant l'histoire de la bibliothèque,
- Mardi 27/10 (10 h) : atelier créatif les 5-7 ans,
- Mercredi 28/10 (10 h) : spectacle familial "Nuage Blanc",
- Mercredi 28/10 (16 h) atelier d'écriture pour les 6-14 ans,
- Vendredi 30/10 (19 h) : lancement du club lecture adultes "l'Apparté",
- Mercredi 4/11 (10 h) : atelier créatif pour les 8-10 ans,
- Vendredi 6/11 (19 h) : atelier d'écriture adulte.

Sur inscriptions - programme détaillé sur les sites de la mairie et de la bibliothèque et dans les commerces de la commune.

• **Samedi 7 novembre à 11 h :** inauguration officielle à la bibliothèque, en présence des élus, partenaires, bénévoles... et révélation du nom de la bibliothèque.



Spectacle de Noël

La bibliothèque et le service Enfance-Jeunesse vous proposent un **spectacle familial "fin décembre en 4 lettres ?"** par la compagnie "Écoutez voir ..." le **mardi 15 décembre à 17 h 30** à la salle la St-Marine.

- Spectacle et lecture théâtralisée d'après les textes illustrés "Le Père Noël a un problème" et "Quand je serai grand, je serai le Père Noël".

- Spectacle gratuit et ouvert à tous.

Lire en poussette

Lectures d'histoires par Colette **pour les enfants de moins de 3 ans.**

A partir de 10 h 30 à la salle la St-Marine

• **Mardi 17 novembre 2020.**

• **Mardi 15 décembre 2020.**

• **Mardi 19 janvier 2021.**

• **Mardi 16 février 2021.**

Site Internet :

<https://bibliotheque.saintmarsdecoutais.fr>

Vous allez pouvoir découvrir l'ensemble du catalogue de la bibliothèque et ses différentes possibilités :

• Rechercher des livres grâce au titre, au nom de l'auteur, à une thématique, à un centre d'intérêt, etc.

• Visualiser toutes les nouveautés.

• Être informé.e de toutes les animations proposées par la bibliothèque.

Grâce à votre compte lecteur, vous pouvez :

• Prolonger vos livres si vous souhaitez les garder plus longtemps.

• Réserver des livres depuis votre canapé.

• Lister les livres qui vous font envie, que vous avez déjà lu.

• Donner votre avis sur les livres que vous avez lu.

• Suggérer des achats de livres.

Appel à bénévoles :

Vous aimez lire et vous voulez donner un peu de votre temps ? Rejoignez le groupe des bénévoles de la bibliothèque ! Nous recherchons des personnes pour nous aider aux permanences, aux animations, aux choix et équipement des livres, etc.

Merci de contacter la bibliothèque au **02 40 31 54 62** ou par mail à : bibliotheque.stmarine@gmail.com

La dynamique associative

ANIM'ACTION

Les nouvelles de la Passerelle et de la MJ...

Juillet & août : un programme chargé ! Animations natures, activités sportives, jeux en tous genres, ciné plein air, plage, aménagement extérieur, moments de détente... pour finir en apothéose sur un séjour dans les Landes avec les Passerelle, près de la Dune du Pyla ! Moments ensoleillés, photographies de qualité & souvenirs de vacances...

Rentrée de septembre : arrivée de Benjamin en tant que nouvel animateur jeunesse, passionné de l'environnement, nous l'accompagnerons en forêt du Gâvre pour aller écouter le brâme du cerf ! Reprise de l'activité jeunesse et de la ZEM, avec de nouveaux et nouvelles inscrit-e-s.

Octobre : vernissage de nos photos estivales, on se remémore les plus beaux moments, que l'on combine avec les nouvelles inscriptions de l'année.

Fin d'année : reprise des projets en cours et des actions d'auto-financement pour un week-end surprise au printemps prochain...

A bientôt.

Pour tout renseignement : jeunesse@animaction.asso.fr ou au 06 74 10 85 70.

Morgane & Benjamin



Des idées pour Saint-Mars



ENTRETIEN AVEC LES INITIATRICES DE L'ACTION "NETTOYONS LA NATURE"

Pouvez-vous nous dire qui vous êtes ?

Nous sommes Lucie Hachet 32 ans, maman de 3 enfants et habitante de Saint-Mars-de-Coutais depuis 7 ans, et Élodie Mottoulle, 32 ans, nouvelle arrivante sur la commune.

Pouvez-vous nous expliquer votre action ?

Nous nous promenons fréquemment avec nos enfants dans la nature, sur les sentiers pédestres, les abords du Tenu, au parc des Versènes, dans les villages... et nous constatons de nombreux déchets laissés à même le sol, dans les fossés, mais aussi dans l'eau. De même, nous constatons des déchets dangereux à proximité des lieux fréquentés par les enfants (école, complexe sportif, ...), comme des bouteilles ou des débris de verres. Les sentiers

de randonnées et le village de la Baffrie, aux abords du Tenu, sont également touchés.

Devant ce constat, nous avons décidé de mobiliser les Saint-Marines et les Saint-Marins en les invitant à venir nous aider à ramasser les déchets une à deux fois par mois.

Maintenant, nous espérons être nombreux à partager cette action commune afin de préserver notre environnement. Nous souhaitons, avant tout, réussir à sensibiliser les citoyens à ne plus jeter les déchets dans la nature, ce qui oblige d'autres habitants à les ramasser. Saint-Mars-de-Coutais possède de nombreux chemins et sentiers pédestres et nous voulons contribuer à préserver leur biodiversité.

Pour connaître les dates de ramassage : se renseigner au 06 01 28 95 37.

Au-delà de la faire connaître, la commune va soutenir cette initiative citoyenne en apportant une aide matérielle aux organisateurs (sacs-poubelles, gants...).

PARTAGER L'HISTOIRE DE SAINT-MARS

Afin de partager avec toute la population l'histoire de la commune, la commission "Participation citoyenne, Information et Relations Extérieures" souhaite étoffer les prochains bulletins municipaux d'articles sur ce sujet.

Pour cela, elle lance un appel à volontaires afin de constituer un groupe de travail qui proposerait les thématiques, effectuerait les recherches et rédigerait des articles.

Connaisseur de l'histoire de la commune ou pas : toute personne que le sujet motive est la bienvenue !

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie.

D'AUTRES IDÉES POUR SAINT-MARS-DE-COUTAIS ?

Souhaitant augmenter les interactions entre élus et citoyens, la municipalité vous propose de noter sur ce coupon une idée pour Saint-Mars-de-Coutais et nous le déposer en mairie. Vous pouvez également la noter sur papier libre. Cela viendra enrichir nos propres réflexions et idées.

Pour recevoir votre proposition, nous vous remercions de préciser vos nom et prénom et si possible une adresse mail ou un numéro de téléphone afin de nous permettre de vous recontacter si nous avons besoin de davantage de précisions.

Au plaisir de vous lire.

*Pour le Conseil Municipal, la Commission Participation Citoyenne,
Information et Relations Extérieures*



En lien avec les autres communes



31

[PROFITER DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL

RANDONNÉE PÉDESTRE EN SUD RETZ ATLANTIQUE

• Deux circuits près de chez nous dans le nouveau TOPOGUIDE : "La Loire-Atlantique... à pied"

Les deux circuits "Les Hauts-du-Treil" à Machecoul-Saint-Même et "Les Marais de Grand Lieu" à Saint-Mars-de-Coutais ont été sélectionnés pour figurer dans ce nouveau topoguide.

Une belle reconnaissance ! Ils ont en effet été choisis pour leur intérêt paysager/patrimonial et leur appartenance à la catégorie 1 au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (démarche qualité départementale). Bravo et merci à toutes celles et ceux qui entretiennent et valorisent nos chemins.

Renseignements et vente du topoguide auprès de l'Office de tourisme Sud Retz Atlantique au prix de 14,90 €.

• Et retrouvez les circuits de randonnées sur la commune où à proximité avec la Carte touristique et randonnée pédestre Sud Retz Atlantique 2020

http://www.tourisme-regiondemachecoul.fr/IMG/pdf/carte_touristique_sra_2020-2.pdf

Pour rappel : l'automne est également une période de chasse et de battues aux sangliers. Chasseurs, randonneurs : vigilance et attention réciproque !

Office de tourisme Sud Retz Atlantique

14 place des Halles

44270 Machecoul-Saint-Même

02 40 31 42 87

www.tourisme-regiondemachecoul.fr

officedetourisme@ccsudretzatlantique.fr

[Facebook.com/SudRetzAtlantique/](https://www.facebook.com/SudRetzAtlantique/)

En lien avec les autres communes



LE CONCOURS PHOTOS "RANDONNEUR DE PASSAGE - CHASSEURS D'IMAGES" REMPORTÉ PAR DES SAINT-MARINS

Chaque semaine en juillet août, une photo de chemins de randonnées a été postée sur le compte Facebook et sur le site internet de l'Office de Tourisme Sud Retz Atlantique ainsi que dans la presse.

Tous les habitants étaient invités à identifier le lieu où avait été réalisée la photo et à se prendre en selfie devant, avec un gagnant par semaine. De nombreux habitants ont participé tout au long de l'été.

Bravo à la famille Sebillet, de Saint-Mars, qui a fait partie des gagnants de l'été.

UN SITE D'EXCEPTION QUI BORDE LA COMMUNE : LE LAC DE GRAND-LIEU : A (RE)DÉCOUVRIR

Le lac de Grand-Lieu suscite mystère et passion.

On l'aperçoit, on le devine, on le cherche, il se dévoile avec pudeur à qui sait l'approcher.

Quelques sites, quelques fenêtres, permettent de le découvrir et offrent une vue imprenable sur cette étendue d'eau et sa végétation qui s'étend, en hiver, sur une surface de plus de 6 000 hectares pour en faire le plus grand lac naturel de plaine français.

Situé sur une voie de migration littorale à proximité de l'océan et de la Loire, le lac de Grand-Lieu accueille 270 espèces d'oiseaux, ce qui en fait la deuxième réserve ornithologique française après la Camargue.

Pour mieux le découvrir : le pass Lac de Grand-Lieu permet de visiter différents sites de visite répartis autour du lac : abbaye de St-Philbert-de-Grand-Lieu, Maison du Lac et Maison des Pêcheurs.

Renseignements à l'Office de tourisme Sud Retz Atlantique : 02 40 31 42 87 ou officedetourisme@ccsudretzatlantique.fr



[RÉDUIRE NOS DÉCHETS]



• RÉDUIRE LE VOLUME DE DÉCHETS CONSOMMÉS

OPÉRATION FOYERS TÉMOINS RESPONSABLES ! LANCEZ-VOUS EN FAMILLE !

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a adopté son Plan Local de Prévention des Déchets⁽¹⁾ le 3 avril 2019 avec 14 actions autour de 4 thématiques et un objectif de réduction de 86 kg/hab en 2025 par rapport à 2017. Tous les acteurs du territoire sont concernés !

Plusieurs actions sont d'ores et déjà lancées, notamment autour de l'axe "Promouvoir la consommation responsable" : l'annuaire des producteurs locaux alimentaires et l'accompagnement aux manifestations éco-responsables.

Opération Foyers Témoins

L'opération foyer témoin conduite en 2016 sur les communes de Legé, Corcoué-sur-Logne et Touvois, mettait en évidence un potentiel de réduction du poids des ordures ménagères de 37 kg/participant/an en compostant, 61 kg en triant et en compostant, 18,5 kg en apposant un stop pub.

Ainsi, la Communauté de Communes souhaite engager et sensibiliser les habitants dans cette démarche éco-responsable et de réduction des déchets à la source, c'est-à-dire, en commençant par nous, les consommateurs.

DÉROULEMENT DE L'ACTION

Les foyers volontaires, en acceptant de peser leurs déchets et d'adopter des gestes de prévention parmi ceux proposés pendant 4 mois ; participent activement à cet objectif de réduction des déchets.



Entre 10 et 20 foyers peuvent participer, avec une certaine diversité dans :

- La composition des foyers.
- Le type d'habitat : individuel ou collectif.
- Les pratiques déjà adoptées.

Les deux premiers mois, chaque foyer conserve ses pratiques et pèse ses déchets.

Les quatre mois suivants, chaque foyer applique les gestes de prévention de son choix et continue à peser ses déchets.

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique collecte les résultats et les analyse avec l'aide des outils de l'ADEME. En comparant les résultats, on peut mesurer l'effet des nouveaux gestes sur les déchets.

Les foyers peuvent témoigner et relayer leur expérience. Tout au long de la démarche, chaque foyer sera accompagné par l'animatrice en charge du Plan de Prévention des Déchets.

Une première opération Foyers Témoins Eco-responsables a été lancée en septembre.

D'autres viendront. Renseignez-vous pour participer !

Plus d'informations : Communauté de Communes Sud Retz Atlantique - Service environnement par mail à plpd@ccsudretzatlantique.fr ou au 02 40 02 33 53.

⁽¹⁾ Consultable sur le site internet www.sud-retz-atlantique.fr

33

• DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE

LES FORMATIONS COMPOSTAGE SONT DE RETOUR !

Rendez-vous les samedis de 9 h à 12 h

Formation théorique et pratique sur le compostage **le samedi 5 décembre à Saint-Étienne-de-Mer-Morte - Salle des Vallées.**

1^{re} partie : Représentations, interrogations, préjugés... un éclairage et des réponses !

Découvrez les règles d'or du compostage ! Peut-on mettre des agrumes, de la viande ? Comment éviter les mauvaises odeurs et les mouches ?

2^e partie : Mise en pratique de la partie théorique !

"Mais concrètement comment je fais et comment ça marche ?" En mettant la main à la pâte, le compostage n'aura plus de secret pour vous !

GRATUIT - NOMBRE DE PLACE LIMITÉ.

Inscriptions à plpd@ccsudretzatlantique.fr ou par retour de mail.

En lien avec les autres communes

Protégez l'environnement... Réduisez le poids de vos déchets

C'est l'automne...

La vente de Composteurs en Bois revient !

Une action proposée par la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Communauté de Communes
**Sud Retz
Atlantique**

Réduisez vos ordures
ménagères de moitié !!

Installez un composteur !

Vente de composteurs et de bio-seaux
à tarifs préférentiels par la
Communauté de Communes
Sud Retz Atlantique

Bio-seau 7 L : 2 €

Composteur 300 L (1-3 personnes) : 35 €
Composteur 600 L (3 et +) : 45 €

Réservations à
plpd@ccsudretzatlantique.fr

Dans la limite des stocks disponibles. Limité à 1 par foyer.

Remplissez le bon de réservation ci-après et envoyez-le à plpd@ccsudretzatlantique.fr ou par courrier à : Services Techniques - ZI La Seiglerie 1 - 9 rue Ampère - BP 13 - 44270 Machecoul-St-Même.

Vous recevrez une confirmation de réservation de votre composteur et serez tenus informés des dates et créneaux de retraits possibles.

BON DE RÉSERVATION D'UN COMPOSTEUR

(réservé aux habitants de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique)

Je soussigné :

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Souhaite acquérir :

- ☐ Un composteur en bois naturel de 300 litres (1-2 personnes) → 35 €
- ☐ Un composteur en bois naturel de 600 litres (3 personnes et +) → 45 €
- ☐ Un bio-seau de 7 litres → 2 € (sous réserve d'évolution des tarifs en septembre 2020)

L'acquisition d'un composteur et d'un bio-seau est limitée à **un par foyer**. Le composteur, livré en kit, sera à retirer à l'adresse indiquée, lors de permanences (à l'automne). Les dates vous seront communiquées une fois votre réservation confirmée. Aucun retrait possible en dehors de ces jours et heures.

Les demandes de réservation devront être **dûment complétées et signées** et elles seront traitées par ordre d'arrivée. En cas de rupture de stock, vous serez inscrit sur liste d'attente et prioritaire lors d'une autre campagne.

Lors du retrait de votre composteur, **un justificatif de domicile** vous sera demandé et le règlement sera à effectuer par chèque ou en espèces.

Souhaitez-vous recevoir des informations par mail concernant le Plan Local de Prévention des Déchets (ateliers, événements etc.) ? ☐ oui ☐ non

Fait le

A

Signature



35



En lien avec les autres communes

[SÉCURITÉ DE LA ROUTE NANTES-PORNIC]

CONCERTATION PUBLIQUE DU 21 SEPTEMBRE AU 4 NOVEMBRE 2020

Pour répondre aux enjeux de sécurité et de desserte routière dans le Pays de Retz, le Département de Loire-Atlantique souhaite aménager l'ensemble de l'axe Nantes-Pornic à 4 voies. Quels choix d'aménagements privilégier ? Quelles opportunités pour les déplacements dans le Pays de Retz ? Afin de prendre en compte l'avis des usager-e-s et des riverain-e-s, le Département mène une concertation publique du 21 septembre au 4 novembre 2020.

Un axe majeur de Loire-Atlantique

Parmi les routes gérées par le Département, la RD751 entre Bouaye et Pornic constitue un axe majeur pour le développement du sud-ouest de la Loire-Atlantique. 13 000 véhicules empruntent quotidiennement cet axe entre Port-Saint-Père et Pornic et 25 600 au niveau de Bouaye.

Un projet d'aménagement d'ensemble de la RD 751

A cette date, il reste près de 23 km de 2 voies entre Port-Saint-Père et Pornic à aménager. Les enjeux environnementaux tels que la gestion de l'eau, la préservation des milieux naturels et des espaces agricoles, la limitation de l'artificialisation des sols et l'intégration des aménagements routiers dans le paysage seront pris en compte tout au long du projet, des phases d'études à l'exploitation de la RD751.

Le projet d'aménagement en chiffres :

40 km entre Nantes et Pornic.

26,7 km à mettre à 2 x 2 voies.

15 années de travaux.

2035 horizon de mise en service complet de l'axe.

Un coût global d'environ **150 M€**.



Une concertation à la fois globale et par secteur

A l'occasion de cette concertation, le public est invité à s'exprimer de manière générale sur l'opportunité et les enjeux d'aménagement à 4 voies de l'axe Nantes-Pornic mais aussi de manière plus particulière sur les principes d'aménagements des 4 secteurs concernés :

- Port-Saint-Père - "Le Pont Béranger".
- "Le Pont Béranger" - Chaumes-en-Retz.
- Doublement de la déviation de Chaumes-en-Retz.
- Chaumes-en-Retz - Pornic.

S'informer et participer à la concertation

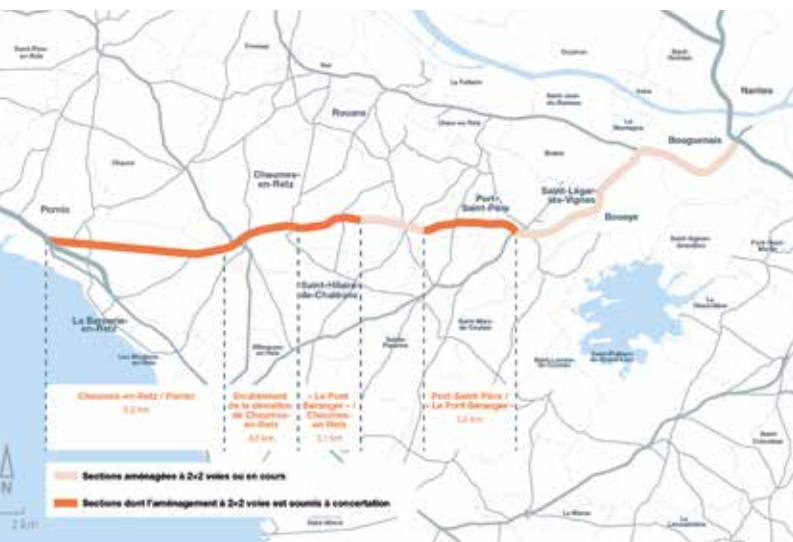
Comment s'informer ?

- Sur la plateforme en ligne participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic
- Avec les expositions dans les mairies de Port-Saint-Père, Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Chaumes-en-Retz (mairie annexe de Chéméré), La Bernerie-en-Retz, Pornic (mairie annexe de Sainte-Marie-sur-Mer) et dans le bâtiment départemental Daviais, 8 rue Sully à Nantes.
- Au 02 40 99 10 00.

Comment participer ?

- En donnant son avis et en réagissant aux propositions sur :
 - la plateforme participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic
 - les registres dans les mairies et lieux des expositions précitées.
- Lors de la prochaine réunion publique (sur inscription).
- **Mardi 3 novembre à 19 h** espace Val Saint-Martin, rue Jules Ferry à Pornic.
- **4 autres réunions publiques** ont déjà eu lieu depuis septembre.
- En parallèle, des ateliers thématiques et des permanences ont eu lieu en septembre et octobre.

36



[COMITÉ DE JUMELAGE



COMITÉ DE JUMELAGE ALLEMAND DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE

Qu'est ce notre jumelage?

Le comité de jumelage allemand, créé en 1973, est aujourd'hui une association très active qui rayonne sur tout l'intercommunalité Sud Retz Atlantique.

A sa création par les maires du Sivom, les jumelages avaient pour but premier de faire se rapprocher les populations, apprendre à mieux connaître ses voisins allemands afin de ne pas revivre les moments sombres du passé.

Des échanges réguliers existent entre les deux intercommunalités, CCSRA* et Uhlingen-Birkendorf, située dans la région touristique de La Forêt Noire : rencontres sportives et culturelles, organisation de conférences, festival de cinéma allemand et, depuis quelques années, les Stammtisch.

<http://jumelageallemandmachecoul.blogspot.com>
ou jumelageallemand@gmail.com
ou 06 87 54 74 66

Contact : jumelageallemand@gmail.com
ou 06 87 54 74 66

Bien Amic'ALLEMAND

STAMMTISCH

Conversation allemande proposée par le comité de jumelage

"Stammtisch" est un mot allemand qui désigne la grande table des "habitués" dans les auberges allemandes. Il est synonyme d'un moment de retrouvailles dans un lieu convivial.

C'est aussi le terme qui a été retenu pour inviter les amateurs de langue allemande, de niveau intermédiaire et confirmé, à se retrouver pour converser et pratiquer la langue de Goethe.

Ces rencontres, sont proposées une fois par mois, à partir du 7 octobre 2020 :

- Les mercredis de 16 h à 17 h 30 à l'espace culturel de la Marne.

- Les samedis de 10 h 30 à 12 h au Bar Le Coelho à Machecoul.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'organisation des Stammtisch en cliquant sur le lien suivant :

https://drive.google.com/file/d/0B0qZ6R75m_3CUWVPbnNVcnZYUU5FQ0ZqRmhFQ2RhTUgwdVFJ/view?usp=sharing

Le calendrier des rencontres et le bulletin d'inscription sont disponibles sur notre blog :
<http://jumelageallemandmachecoul.blogspot.com>

* CCSRA : Communauté de Communes Sud Retz Atlantique.

Le Bureau

[ASSOCIATION D'INSERTION RETZ'AGIR

RETZ'AGIR : VENEZ VOUS INSCRIRE !

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Vous avez déjà un emploi à temps partiel et vous souhaitez un complément ? Vous souhaitez simplement améliorer vos revenus ?

L'association Retz'Agir, dont le siège social est à Machecoul, couvre 19 communes. Elle sert de tremplin et facilite l'accès ou le maintien dans l'emploi, en proposant diverses missions de travail à proximité de chez vous :

- ménage et entretien de locaux professionnels,
- services aux personnes (ménage, repassage...),
- petits travaux de jardinage,
- service en restauration scolaire,

- petit bricolage (tapisserie, peinture, montage de meubles...), collecte de déchets ménagers...

N'hésitez pas à nous contacter au **02 40 02 36 28**. Et en fonction de vos projets et disponibilités, un suivi individuel pourra vous être proposé.

Association Retz'Agir - La Cour du Bois
44270 Machecoul-Saint-Même
secretariat@retzagir.fr
www.retzagir.fr - **02 40 02 36 28**.

Nos bureaux sont ouverts :

- Tous les matins au public, sans rendez-vous au siège à Machecoul.
- Le jeudi à la Maison des Permanences de St-Philbert-de-Grand-Lieu.
- Le vendredi matin à la M.A.I.S. (Maison d'Accueil et d'Information Sociale).



Les prochains événements

[CALENDRIER DES FÊTES - SAISON 2020-2021



Ce calendrier est susceptible d'évolution notamment du fait de la situation sanitaire.

2020

Octobre-Novembre

- 26/10 au 7 ATELIERS ET ANIMATIONS AVEC LA BIBLIOTHÈQUE - MUNICIPALITÉ - (détail p. 29)
- 7 CONCERT DE CHANSON FRANÇAISE ACOUSTIQUE - THE WATT HOUSE - Salle de théâtre
- 7 INAUGURATION AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE - MUNICIPALITÉ - Bibliothèque et salle la St-Marine
- 8 COMMÉMORATION DU 11/11/1918 - FNACA - Cimetière et salle la St-Marine
- 13 CONFÉRENCE SUR LA RÉVOLUTION - HISTORIENS DU PAYS DE RETZ - Salle la St-Marine
- 17 "LIRE EN POUSSETTE" - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - A 10 h 30 - Bibliothèque rue du Grand Pré
- 27 BOURSE AUX LIVRES - AMICALE LAÏQUE - Cour École Delaroche

2020

Décembre

38

- 5 SOIRÉE CINÉMA - LE CHEMIN DES PAPILLONS - Salle de théâtre
- 11 MARCHÉ DE NOËL - APEL ÉCOLE STE-THÉRÈSE - Enceinte de l'École Ste-Thérèse
- 12 MARCHÉ DE NOËL - LES PROFESSIONNELS DE ST-MARS - Salle la St-Marine
- 15 "LIRE EN POUSSETTE" - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - A 10 h 30 - Bibliothèque rue du Grand Pré
- 19 CONCOURS DE BELOTE - ST-MÉDARD FOOTBALL - Salle la St-Marine

2021

Janvier

- 7 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET GALETTE DES ROIS - ASSOCIATION DU TENU - A 10 h 30 - Salle la St-Marine
- 9 VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ - LA MUNICIPALITÉ - Salle la St-Marine
- 17 VENTE AUX ENCHÈRES - LA GUI L'AN NEUF - Salle la St-Marine
- 19 "LIRE EN POUSSETTE" - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - A 10 h 30 - Bibliothèque rue du Grand Pré
- 23 CONCOURS DE BELOTE - ASSOCIATION DU TENU - Salle la St-Marine
- 23 AUDITION DÉBUT D'ANNÉE - CORDISSIMO - Salle de théâtre

...

2021

Janvier

...

- 30 GALETTE DES ROIS - *ST-MÉDARD FOOTBALL* - Salle la St-Marine
- 31 TOURNOI DE TOC - *APEL ÉCOLE STE-THÉRÈSE* - Salle la St-Marine

A DÉFINIR

- LOTO - *ST-MÉDARD FOOTBALL* - A l'extérieur La Garnache

2021

Février

- 16 "LIRE EN POUSSETTE" - *BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE* - A 10 h 30 - Bibliothèque rue du Grand Pré
- 20 CONCOURS DE BELOTE - *ASSOCIATION DU TENU* - Salle la St-Marine
- 26 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - *BOULE ST-MARINE* - A 19 h - Salle la St-Marine
- 26 TOURNOI EN SALLE VÉTÉRANS - *ST-MÉDARD FOOTBALL* - En soirée - Salle omnisports
- 27 TOURNOI EN SALLE SENIORS - *ST-MÉDARD FOOTBALL* - Salle omnisports

A DÉFINIR

- LA CHRYSALIDE/SOIRÉES-CONCERTS - *LE CHEMIN DES PAPILLONS* - Salle la St-Marine ou restaurant scolaire

2021

Mars

- 3 SPECTACLE POUR ENFANTS - *BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE* - Salle la St-Marine
- 13 ou 20 REPAS DES AÎNÉS - *LA MUNICIPALITÉ* - Salle la St-Marine
- 13 ou 20 TOURNOI ANNUEL - *BAD ST-MARIN* - Salle omnisports
- 13 PORTE OUVERTE ÉCOLE STE-THÉRÈSE - *APEL ÉCOLE STE-THÉRÈSE* - Enceinte École Ste-Thérèse
- 13 INSCRIPTION - *LA BOULE ST-MARINE* - A 14 h - Stade des Bergeries
- 16 "LIRE EN POUSSETTE" - *BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE* - A 10 h 30 - Bibliothèque rue du Grand Pré
- 19 COMMÉMORATION DU 19/03/1962 - *FNACA* - Cimetière et salle la St-Marine
- 19 REPRÉSENTATION THÉÂTRALE - *CÔTE LAC* - A 20 h 30 - Salle de théâtre
- 20 REPRÉSENTATION THÉÂTRALE - *CÔTE LAC* - A 20 h 30 - Salle de théâtre
- 21 REPRÉSENTATION THÉÂTRALE - *CÔTE LAC* - A 20 h 30 - Salle de théâtre
- 26 CARNAVAL - *AMICALE LAÏQUE* - Salle du restaurant scolaire ou salle la St-Marine
- 27 CONCOURS DE BOULES - *LA BOULE ST-MARINE* - A 14 h 30 - Stade des Bergeries
- 27 REPRÉSENTATION THÉÂTRALE - *CÔTE LAC* - A 20 h 30 - Salle de théâtre
- 28 REPRÉSENTATION THÉÂTRALE - *CÔTE LAC* - A 20 h 30 - Salle de théâtre

A DÉFINIR

- VIDE GRENIER - *APEL ÉCOLE STE-THÉRÈSE* - Stade des Bergeries
- "VIENS JOUER AVEC UNE COPINE" - *ST-MÉDARD TENNIS* - Salle omnisports

39

Les prochains événements

2021

Avril

- 16 MARCHÉ DE PRINTEMPS - APEL ÉCOLE STE-THÉRÈSE - Enceinte de l'École Ste-Thérèse
- 20 "LIRE EN POUSSETTE" - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - A 10 h 30 - Bibliothèque rue du Grand Pré
- 24 CONCOURS DE BOULES - LA BOULE ST-MARINE - A 14 h 30 - Stade des Bergeries
- 24 SOIRÉE CRÉOLE - ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS - Salle la St-Marine

2021

Mai

- 9 COMMÉMORATION DU 08/05/1945 - FNACA - Cimetière et salle la St-Marine
- 18 "LIRE EN POUSSETTE" - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - A 10 h 30 - Bibliothèque rue du Grand Pré
- 23 TOURNOI DES FAMILLES - ST-MÉDARD FOOTBALL - Stade des Bergeries
- 29 CONCOURS DE BOULES - LA BOULE ST-MARINE - A 14 h 30 - Stade des Bergeries
- 29 PORTE OUVERTE - ALAC - Salle la St-Marine (date à confirmer)

2021

Juin

40

- 4 ou 11 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - BAD ST-MARIN - Salle omnisports
- 5 PORTE OUVERTE - ALAC - Salle la St-Marine (date à confirmer)
- 12 CONCOURS DE BOULES - LA BOULE ST-MARINE - A 18 h - Stade des Bergeries
- 12 KERMESSE ÉCOLE STE-THÉRÈSE - APEL ÉCOLE STE-THÉRÈSE - Parc des Versènes
- 13 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - STE DE CHASSE - Salle la St-Marine
- 15 "LIRE EN POUSSETTE" - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - A 10 h 30 - Bibliothèque rue du Grand Pré
- 18 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ST-MÉDARD FOOTBALL - Salle la St-Marine
- 19 AUDITION FIN D'ANNÉE - CORDISSIMO - Salle de théâtre
- 20 CONCOURS DE PÊCHE - COMITÉ DES FÊTES - Parc des Versènes
- 26 CONCOURS DE BOULES - LA BOULE ST-MARINE - A 18 h - Stade des Bergeries
- 27 FÊTE DE L'ÉCOLE - AMICALE LAÏQUE - Cour École Delaroche
- 30 SPECTACLE POUR ENFANTS - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - A 10 h - Salle la St-Marine ou terrasse de la bibliothèque (en fonction de la météo)

A DÉFINIR

- TOURNOI DES 3 RAQUETTES - ST-MÉDARD TENNIS - Salle omnisports
- FAITES DE LA MUSIQUE - ZEM - Parc des Versènes